

R-co WM RDT - DBI

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2022

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit
belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions
de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.1. Organisation de la société d'investissement	4
1.2. Rapport de gestion	7
1.2.1. Informations aux actionnaires	7
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés	14
1.2.3. Evénements après la clôture	15
1.3. Rapport du commissaire	16
1.4. Bilan globalisé	21
1.5. Compte de résultats globalisé	23
1.6. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation	25
1.6.1. Résumé des règles	25
1.7. Taux de change	27
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM EURO EQUITIES RDT – DBI	28
2.1. Rapport de gestion	28
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	28
2.1.2. Cotation en bourse	28
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	28
2.1.4. Gestion financière du portefeuille	29
2.1.5. Distributeur(s)	29
2.1.6. Indice et benchmark	29
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice	29
2.1.8. Politique future	29
2.1.9. Indicateur synthétique de risque et rendement	29
2.1.10. Affectation des résultats	30
2.2. Bilan	31
2.3. Compte de résultats	33
2.4. Composition des actifs	35
2.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	37
2.6. Répartition économique du portefeuille-titres	38
2.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	39
2.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	40
2.9. Performances	41
2.10. Frais	44
2.11. Notes aux états financiers et autres informations	44
2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	44
2.11.2. Transparence en matière de durabilité	44
2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	46
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES RDT - DBI	63
3.1. Rapport de gestion	63
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	63
3.1.2. Cotation en bourse	63
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	63
3.1.4. Gestion financière du portefeuille	64
3.1.5. Distributeur(s)	64
3.1.6. Indice et benchmark	64
3.1.7. Politique suivie pendant l'exercice	64
3.1.8. Politique future	64

3.1.9. Indicateur synthétique de risque et rendement	64
3.1.10. Affectation des résultats	65
3.2. Bilan	66
3.3. Compte de résultats	68
3.4. Composition des actifs	71
3.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	75
3.6. Répartition économique du portefeuille-titres	76
3.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	77
3.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	78
3.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	79
3.10. Performances	80
3.11. Frais	84
3.12. Notes aux états financiers et autres informations	84
3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	84
3.12.2. Transparence en matière de durabilité	84
3.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	84
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES THEMATIC RDT - DBI	85
4.1. Rapport de gestion	85
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	85
4.1.2. Cotation en bourse	85
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	85
4.1.4. Gestion financière du portefeuille	86
4.1.5. Distributeur(s)	86
4.1.6. Indice et benchmark	86
4.1.7. Politique suivie pendant l'exercice	86
4.1.8. Politique future	87
4.1.9. Indicateur synthétique de risque et rendement	87
4.1.10. Affectation des résultats	87
4.2. Bilan	88
4.3. Compte de résultats	90
4.4. Composition des actifs	92
4.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	95
4.6. Répartition économique du portefeuille-titres	96
4.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	97
4.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	98
4.9. Performances	99
4.10. Frais	103
4.11. Notes aux états financiers et autres informations	103
4.11.1. Transparence en matière de durabilité	103
4.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	103

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège Social :

Rue de l'Industrie, 44, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

12 décembre 2019

Statut :

Sicav publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE, et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (ci-après la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (ci-après l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :

Président :

- Matthieu PAQUIER, Managing Director, Rothschild & Co Wealth Management

Membres

- Jean VAN CALOEN, Administrateur indépendant
- Pierre LECCE, Gérant, Rothschild & Co Asset Management Europe
- Jean-François PIRAUD, Managing Director, Rothschild Martin Maurel
- Anne-Sophie EYMEOD, Associée Gérant, Directeur Général, Rothschild & Co

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Femke DEMAN
- Jean-François PIRAUD

Type de gestion :

La SICAV a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif : Rothschild & Co Asset Management Europe SCS

Siège social : Avenue de Messine 29 - FR 75008 Paris

Constitution : 23 octobre 2016

Durée : limitée (date de dissolution : 22 décembre 2115)

Gérants de la société de gestion:

RCB Gestion SNC, société en nom collectif de droit français
Didier Bouvignies
Pierre Lecce
Pierre Baudard

Commissaire : Cailliau Dedout et Associés SA – 19, Rue Clément Marot - FR 75008 Paris

Capital: 1.818.181,89 euros

Gestion du portefeuille d'investissements :

Rothschild Martin Maurel SCS
Avenue de Messine, 29, FR 75008 Paris

Délégation de l'Administration :

Degroof Petercam Asset Services S. A.
Rue Eugène Ruppert, 12, L-2453 Luxembourg

Sous-délégation de l'Administration :

Banque Degroof Petercam S.A.
Rue de l'Industrie, 44, 1040 Bruxelles

Service financier de la SICAV :

Banque Degroof Petercam S.A.
Rue de l'Industrie, 44, 1040 Bruxelles

Distributeur :

Rothschild & Co Wealth Management Belgique, Succursale belge de Rothschild Martin Maurel SCS
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

Banque dépositaire, Agent domiciliataire, Agent administratif, Agent de registre et de transfert et Agent payeur :

Banque Degroof Petercam S.A.
Rue de l'Industrie, 44, 1040 Bruxelles

Dépositaire de la SICAV :

Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., Succursale de Bruxelles
Rue Guimard, 19, 1040 Bruxelles

Groupe financier promoteur :

Rothschild & Co Asset Management Europe

Commissaire de la SICAV :

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Monsieur Maurice Vrolix, représentant permanent
Gateway Building - Luchthaven Brussel Nationaal, 1 J, 1930 Zaventem

Liste des compartiments commercialisés par la SICAV :

R-co WM Euro Equities RDT - DBI
R-co WM World Equities RDT – DBI
R-co WM World Equities Thematics RDT – DBI

Types d'actions:

Actions de Capitalisation :

Classe C : actions de capitalisation offertes au public.

Classe IC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « C » par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles au sens de la Loi de 2012, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription différent, et (iii) une rémunération de la gestion de portefeuille différente.

Actions de distribution

Classe D : actions de distribution offertes au public.

Classe ID : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « D » par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles au sens de la Loi de 2012, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription différent, et (iii) une rémunération de la gestion de portefeuille différente.

Classe SID : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « ID » par le fait (i) qu'elles ont un minimum de souscription différent, (ii) qu'elles sont sujettes à une rémunération de la société de gestion différente.

**Les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5, de la Loi de 2012, à savoir les clients professionnels visés à l'annexe de l'arrêté royal du 19 décembre 2017 portant les règles et modalités visant à transposer la Directive concernant les marchés d'instruments financiers ainsi que les contreparties éligibles au sens de l'article 3, § 1er de l'arrêté royal du 19 décembre 2017 susmentionné et les personnes morales qui ne sont pas considérées comme des investisseurs professionnels et qui ont demandé à être inscrites au registre des investisseurs éligibles auprès de la FSMA.*

Souscription initiale minimale par compartiment :

Classe C : 2.500 euros

Classe IC : 500.000 euros

Classe D : 2.500 euros

Classe ID : 500.000 euros

Classe SID : 20.000.000 euros

Des contrôles de critères d'éligibilité (catégorie et montant) sont mis en place par le service financier de la SICAV pour vérifier en permanence si les personnes qui ont souscrit des actions d'une classe d'actions, bénéficiant, sur un ou plusieurs points, d'un régime plus avantageux, ou qui ont acquis de telles actions, satisfont aux critères prévus. S'il s'avère que des actions d'une classe d'actions bénéficiant, sur un ou plusieurs points, d'un régime plus avantageux, sont détenues par des personnes non autorisées, le conseil d'administration de la SICAV procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la classe autorisée pour ces personnes.

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Généralités

SICAV publique de droit belge à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE. Le texte officiel des statuts est déposé au greffe du tribunal de commerce.

Le compartiment R-co WM Euro Equities RDT-DBI promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à l'annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » qui sera jointe au présent rapport.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du code des sociétés et des associations

R-co WM Euro Equities RDT - DBI

Risque de performance (risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties)	Le risque consiste ici en ce que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs ou aux objectifs de l'investisseur.
Risque de marché (risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille)	Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché, le compartiment étant en permanence investi à plus de 90% sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Plus précisément le compartiment peut connaître : - Des risques liés aux investissements en actions de la zone euro, - Des risques liés aux investissements dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation, Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur nette d'inventaire du compartiment pourra baisser.
Risque fiscal (fiscalité de la SICAV RDT - DBI et de ses investissements)	La pérennité de la fiscalité applicable aux SICAV RDT - DBI en Belgique n'est pas assurée et constitue donc un risque en cas de changement de gouvernement et de politique fiscale. De par son exposition géographique internationale dans des pays développés, le compartiment bénéficie des traités de non double imposition pour les dividendes qu'il perçoit à travers ses participations. Ces dividendes et les retenues à la source afférentes peuvent être affectés par des modifications de lois ou traités fiscaux dans les différents pays.
Risque de contrepartie	Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de défaillance de celui-ci qui peut faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.

Risque de durabilité	Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Cet impact négatif peut, sans exhaustivité et à titre d'exemple, être de court terme (ex: des amendes ponctuelles pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance), ou de long terme (ex: atteintes à la réputation des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit). La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme
Risques opérationnels et liés à la garde des actifs	Risque de non-restitution des actifs faisant suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de capital (risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats d'actions et aux distributions dépassant le rendement)	Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou garantie de capital.

R-co WM World Equities RDT – DBI

Risque de performance (risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties)	Le risque que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs ou aux objectifs de l'investisseur.
Risque de marché (risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille)	Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché, le compartiment étant en permanence investi à plus de 90% sur un ou plusieurs marchés des actions Plus précisément le compartiment peut connaître : Des risques liés aux investissements en actions, Des risques liés aux investissements dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation, Un risque de volatilité liée à l'investissement sur les marchés actions internationales, y compris de pays « émergents ». A ce titre, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le compartiment interviendra peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur nette d'inventaire du compartiment pourra baisser.
Risque de liquidité (actions)	Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché pouvant impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.
Risque de change (risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change)	Le compartiment est investi sur des marchés largement diversifiés (répartition mondiale sur des pays développés), raison pour laquelle une partie importante du portefeuille est sensible aux variations des taux de change. En principe le risque de change n'est pas couvert. Néanmoins le compartiment se réserve le droit d'utiliser des instruments financiers dérivés afin de couvrir des risques de change. Les montants liés au change seront calculés sur la base du taux de change en vigueur lors du rachat, de l'émission ou de la conversion.
Risque fiscal (fiscalité de la SICAV RDT - DBI et de ses investissements)	La pérennité de la fiscalité applicable aux SICAV RDT - DBI en Belgique n'est pas assurée et constitue donc un risque en cas de changement de gouvernement et de politique fiscale. De par son exposition géographique internationale dans des pays développés, le compartiment bénéficie des traités de non double imposition pour les dividendes qu'il perçoit à travers ses participations. Ces dividendes et les retenues à la source afférentes peuvent être affectés par des modifications de lois ou traités fiscaux dans les différents pays.

Risque de contrepartie	Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de défaillance de celui-ci qui peut faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.
Risques opérationnels et liés à la garde des actifs	Risque de non restitution des actifs faisant suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de capital (risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats d'actions et aux distributions dépassant le rendement)	Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou garantie de capital.
Risque de durabilité	Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Cet impact négatif peut, sans exhaustivité et à titre d'exemple, être de court terme (ex: des amendes ponctuelles pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance), ou de long terme (ex: atteintes à la réputation des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit). La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme

R-CO WM World Equities Thematics RDT - DBI

Risque de performance (risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties)	Le risque que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs ou aux objectifs de l'investisseur.
Risque de marché (risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille)	Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché, le compartiment étant en permanence investi à plus de 90% sur un ou plusieurs marchés des actions Plus précisément le compartiment peut connaître : Des risques liés aux investissements en actions, Des risques liés aux investissements dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation, Un risque de volatilité liée à l'investissement sur les marchés actions internationales, y compris de pays « émergents ». A ce titre, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le compartiment interviendra peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur nette d'inventaire du compartiment pourra baisser.
Risque de liquidité (actions)	Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché pouvant impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.
Risque de change (risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change)	Le compartiment est investi sur des marchés largement diversifiés (répartition mondiale sur des pays développés), raison pour laquelle une partie importante du portefeuille est sensible aux variations des taux de change. En principe le risque de change n'est pas couvert. Néanmoins le compartiment se réserve le droit d'utiliser des instruments financiers dérivés afin de couvrir des risques de change. Les montants liés au change seront calculés sur la base du taux de change en vigueur lors du rachat, de l'émission ou de la conversion.
Risque fiscal (fiscalité de la SICAV RDT - DBI et de ses investissements)	La pérennité de la fiscalité applicable aux SICAV RDT - DBI en Belgique n'est pas assurée et constitue donc un risque en cas de changement de gouvernement et de politique fiscale. De par son exposition géographique internationale dans des pays développés, le compartiment bénéficie des traités de non double imposition pour les dividendes qu'il perçoit à travers ses participations. Ces dividendes et les retenues à la source afférentes peuvent être affectés par des modifications de lois ou traités fiscaux dans les différents pays.
Risque de contrepartie	Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le compartiment à un risque de

	défaillance de celui-ci qui peut faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au compartiment conformément à la réglementation en vigueur.
Risques opérationnels et liés à la garde des actifs	Risque de non-restitution des actifs faisant suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de capital (risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats d'actions et aux distributions dépassant le rendement)	Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou garantie de capital.
Risque de durabilité	Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Cet impact négatif peut, sans exhaustivité et à titre d'exemple, être de court terme (ex: des amendes ponctuelles pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance), ou de long terme (ex: atteintes à la réputation des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit). La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du compartiment, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques
-

(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,58</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,50</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés

Effectifs en ETP

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

L'année 2022 s'ouvre sur un tournant majeur dans la crise sanitaire du Covid-19. A l'exception de la Chine, les grandes économies mondiales adoptent des stratégies de sortie des grandes mesures de protections sanitaire, accompagnant le retour à la mobilité et aux échanges.

Cependant, alors que cet appui à la reprise de la consommation devrait permettre le soutien de la croissance, plusieurs vents contraires s'y opposent.

D'une part des durcissements monétaires sont enclenchés par les banques centrales des pays développés, justifiées par les fortes tensions enregistrées sur les chiffres d'inflation.

D'autre part, la tentative d'invasion de l'Ukraine par la Russie déclenchée le 24 février dernier crée une forte déstabilisation géopolitique.

Enfin, la poursuite de la politique « zéro-covid » en Chine perturbe les chaînes d'approvisionnement et la consommation sur le territoire. Ces tensions s'accumulent sur les prix des matières premières, de l'énergie, des coûts de transport, de certains composants technologiques, etc.

La poussée historique de l'inflation cette année demeure donc avant tout expliquée par une crise de l'offre et non de la demande. Devant cette situation très inhabituelle, les Banques Centrales affichent le but affirmé de réduire la demande des consommateurs pour éviter la formation d'une boucle prix-salaires et décident de travailler à réduire rapidement son intensité. Ce faisant, elles fragilisent de façon prononcée le segment immobilier (hausse historique des coûts de financement), celui de la consommation (renégociations hypothécaires aux Etats-Unis) et celui de l'investissement (hausse générale du coût de la dette), à l'aide de deux types d'actions.

Tout d'abord, avec un arrêt rapide des programmes d'achat d'obligations et d'autre part, avec l'engagement de processus de remontée des taux directeurs (à l'exception notable de la Chine, empêtrée dans sa « gestion » atypique de la crise sanitaire) afin de durcir les conditions financières. Les Banques Centrales agissant sur la demande (et non sur l'offre, véritable source des problèmes d'inflation), augmentent de ce fait nettement le risque (dont elles se défendent) d'entraîner l'économie mondiale en récession...

L'année est ainsi marquée par la poursuite du durcissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, avec un rythme de remontée des taux directeurs historiquement soutenu, bouleversant les références de valorisation de toutes les classes d'actifs. Sur les marchés actions, les sociétés qualifiées de « valeurs de croissance » et celles à forte valorisation sont sanctionnées, victimes de la remontée des taux, en témoigne la baisse prononcée du Nasdaq. A l'inverse, les titres liés aux matières premières (pétrole, minières, aurifères), les valeurs décotées et le dollar tirent leur épingle du jeu.

Au tournant de l'année 2023, les principales préoccupations des investisseurs pourraient se résumer aux trois lettres PIB. Ces trois lettres qui, exceptionnellement, signifieraient Pivot, Inflation et Banques centrales ! En effet, les intervenants de marchés sont attentifs à tout signe avéré de ralentissement dans les données d'Inflation, qui

permettrait d'espérer un terme prochain dans le processus de durcissement monétaire mené par les grandes Banques centrales et aboutir ainsi au fameux point Pivot qui marquerait le début probable d'une nouvelle phase d'assouplissement des conditions monétaires. Ainsi, paradoxalement, les marchés financiers ont réagi positivement à toutes publications indiquant un ralentissement d'activités et négativement lorsqu'elles montraient une certaine dynamique !

Dans ce contexte, au 30 décembre, presque toutes les classes d'actifs accusent des reculs significatifs. Sur les marchés actions les indices internationaux (MSCI World, devises locales) restent en retrait avec une performance négative à -19.5%. Géographiquement, l'Eurostoxx 50 affiche un recul de près de -11.7%. Aux États-Unis, les valeurs « technologiques » poursuivent leur retrait et affichent une perte de près de -33.1% (Nasdaq, USD), tandis que l'indice phare outre-Atlantique, le S&P500, se replie de -19.4% sur la même période (USD). Du côté des taux, le constat est aussi celui d'une baisse généralisée avec -18.4% pour l'indice de dette des pays de la zone euro (Euro EMTS, EUR). Cependant, quelques rares classes d'actifs affichent des performances positives, profitant directement de la crise énergétique et des risques de récession, tel que le secteur des matières premières avec une progression de +10.5% pour le pétrole (Brent, USD), et le dollar américain, s'appréciant contre nombre de devises et passant par le seuil de parité avec l'euro avant de revenir à 1.07 EUR/USD à fin décembre.

1.2.3. Evènements après la cloture

Les marchés financiers ont commencé l'année avec une très belle dynamique haussière. Dans ce contexte porteur, les actions européennes affichent la meilleure performance depuis le début de l'année. Les autres zones économiques affichent également des progressions importantes de leurs indices boursiers : les actions chinoises bénéficient de la réouverture de l'économie, et l'indice américain S&P 500 affiche une hausse aidé par la performance des valeurs technologiques. De façon générale, le marché anticipe la fin du cycle de resserrement monétaire de la Federal Reserve, ce qui bénéficie également à la classe obligataire.



R-co WM RDT-DBI SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2022 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de R-co WM RDT-DBI SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de R-co WM RDT-DBI SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 12 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de R-co WM RDT-DBI SA durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 369 296 665,12 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 54 953 855,71 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
R-CO WM EURO EQUITIES RDT-DBI	EUR	23 692 137,45	- 2 729 423,50
R-CO WM WORLD EQUITIES RDT-DBI	EUR	322 355 433,65	- 41 976 848,34
R-CO WM WORLD EQUITIES THEMATICS RDT-DBI	EUR	23 249 094,02	- 10 247 583,87

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Le Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, inclus dans l'annexe du rapport annuel n'est pas soumis au contrôle légal.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :
 - Les dispositions légales prévues à l'article 3:74 du Code des sociétés et associations relatives aux délais prévus pour remettre au commissaire les pièces par l'organe d'administration de la société n'ont pas été respectées.
 - Les dispositions légales prévues à l'article 7:127 du Code des sociétés et associations relatives aux délais prévus pour communiquer la convocation à l'assemblée générale n'ont pas été respectées.
 - Les dispositions légales prévues à l'article 7:132 du Code des sociétés et associations relatives à la mise à disposition des documents légaux n'ont pas été respectées.

Signé à Zaventem.

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Maurice Vrolix

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

1.4. BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		369.296.665,12	414.884.965,98
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	348.111.950,00	402.610.802,53
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	348.111.950,00	402.610.802,53
a.	Actions	348.111.950,00	402.610.802,53
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	393.487,38	2.845.652,65
A.	Créances	1.783.564,55	44.655.246,60
a.	Montants à recevoir	636.945,94	43.962.720,39
b.	Avoirs fiscaux	20.774,98	18.484,58
d.	Autres	1.125.843,63	674.041,63
B.	Dettes	-1.390.077,17	-41.809.593,95
a.	Montants à payer (-)	-610.023,63	-41.011.501,84
c.	Emprunts (-)		-39.698,99
e.	Autres (-)	-780.053,54	-758.393,12
V.	Dépôts et liquidités	20.791.227,74	9.428.510,80
A.	Avoirs bancaires à vue	20.791.227,74	9.428.510,80
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		369.296.665,12	414.884.965,98
A.	Capital	365.875.610,08	341.125.011,84
B.	Participations au résultat	19.280,12	514.378,14
C.	Résultat reporté	58.355.630,63	4.387.900,52
D.	Résultat de l'exercice	-54.953.855,71	68.857.675,48

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		15.622.315,14	9.040.718,47
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	15.622.315,14	9.040.718,47
A.	Contrats à terme achetés	15.622.315,14	9.040.718,47
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

1.5. COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-59.169.328,67	66.671.688,64
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-57.202.108,85	65.690.780,10
a.	Actions	-57.202.108,85	65.690.780,10
	Gain réalisé	5.050.876,94	14.209.578,77
	Perte réalisée	-8.152.405,55	-2.288.845,83
	Gain/Perte non-réalisé	-54.100.580,24	53.770.047,16
D.	Autres valeurs mobilières		1.241,28
	Gain réalisé		4.430,72
	Gain/Perte non-réalisé		-3.189,44
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-1.924.923,47	895.387,10
I.	Sur indices financiers	-1.924.923,47	895.387,10
ii.	Contrats à terme	-1.924.923,47	895.387,10
	Gain /Perte réalisée	-1.349.730,85	676.357,90
	Gain /Perte non-réalisée	-575.192,62	219.029,20
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-42.296,35	84.280,16
b.	Autres positions et opérations de change	-42.296,35	84.280,16
iv.	Autres	-42.296,35	84.280,16
	Gain /Perte réalisée	-42.296,35	84.280,16
II.	Produits et charges des placements	7.081.100,24	4.813.857,03
A.	Dividendes	8.050.812,76	5.586.777,75
B.	Intérêts (+/-)	160.229,60	28.809,13
b.	Dépôts et liquidités	160.229,60	28.809,13
	Intérêts d'emprunts (-)	-131.802,45	-111.430,24
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-998.139,67	-690.299,61
	D'origine belge	-8.996,97	-5.243,82
	D'origine étrangère	-989.142,70	-685.055,79
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.865.627,28	-2.627.870,19
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-100.937,19	-324.394,67
B.	Charges financières (-)	-7.175,36	-17.712,92
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-245.497,87	-216.060,89
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.384.687,87	-1.762.558,65
a.	Gestion financière	-2.284.784,86	-1.755.355,74
	Classe C (Cap)	-272.451,43	-78.704,32
	Classe D (Dis)	-615.627,89	-594.628,01
	Classe IC (Cap)	-78.691,23	-6.230,25
	Classe ID (Dis)	-244.571,36	-235.431,41
	Classe SID (Dis)	-1.073.442,95	-840.361,75
b.	Gestion administrative et comptable	-99.903,01	-7.202,91
E.	Frais administratifs (-)	-45.991,96	-102.071,35
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.346,74	-18.954,30
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-5.846,42	-8.339,73
H.	Services et biens divers (-)	-23.870,14	-32.753,60
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-47.954,67	-126.570,44
	Classe C (Cap)	-4.938,65	-15.902,66
	Classe D (Dis)	-29.190,61	-62.847,54
	Classe IC (Cap)	4.225,71	-1.064,60
	Classe ID (Dis)	-2.224,44	-9.632,76
	Classe SID (Dis)	-15.826,68	-37.122,88
K.	Autres charges (-)	-2.319,06	-18.453,64
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.215.472,96	2.185.986,84
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-54.953.855,71	68.857.675,48
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-54.953.855,71	68.857.675,48

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	3.421.055,04	73.759.954,14
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	58.355.630,63	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-54.953.855,71	68.857.675,48
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	19.280,12	514.378,14
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.532.392,83	-58.355.630,63
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.888.662,21	-15.404.323,51

1.6. RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.6.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs de la Société, subdivisée par compartiments, est déterminée de la manière suivante :

- a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé : au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;
- b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;
- c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;
- d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;
- e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;
- f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change.- a. Instruments financiers dérivés - ii ; Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;
- g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;
- h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values - H. Positions et opérations de change - a. Instruments financiers dérivés - iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

1.7. TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
1 EUR	1,446050	CAD	1,436500	CAD
1 EUR	0,987450	CHF	1,036150	CHF
1 EUR	7,436448	DKK	7,437599	DKK
1 EUR	0,887250	GBP	0,839600	GBP
1 EUR	8,329849	HKD	8,865948	HKD
1 EUR	140,819287	JPY	130,954250	JPY
1 EUR	10,513500	NOK	10,028149	NOK
1 EUR	1,067250	USD	1,137200	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM EURO EQUITIES RDT – DBI

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale :

12 décembre 2019 – 17 décembre 2019

Prix de souscription initial :

Classe C : 100 euros

Classe IC : 1.000 euros

Classe D : 100 euros

Classe ID : 1.000 euros

Classe SID : 1.000 euros

Minimum d'investissement initial :

Classe C : 2.500 euros

Classe IC : 500.000 euros

Classe D : 2.500 euros

Classe ID : 500.000 euros

Classe SID : 20.000.000 euros

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de procurer aux investisseurs un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). Le compartiment maintiendra une large répartition des risques d'un point de vue géographique et sectoriel.

Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs de parts de distribution du compartiment Euro Equities RDT - DBI, après déduction des frais, commissions et provisions afin qu'ils puissent bénéficier du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR).

L'indice de référence du fonds est le *Euro Stoxx 50 Net Return* en euros (SX5T Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée.

Le compartiment est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) français

Politique de placement

Catégories d'actifs autorisés :

Actions (et autres valeurs mobilières assimilables à des actions) de sociétés cotées établies dans des pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU), pour un minimum de 90 % de l'actif net du compartiment. Liquidités à concurrence de maximum 10% de l'actif net du compartiment.

Liquidités :

Le compartiment peut posséder des liquidités dans ses actifs autorisés.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment aura recours à des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Les dérivés auxquels le compartiment a recours (futures et options) sont susceptibles de faire diminuer le profil de risque. Les dérivés sont utilisés de manière accessoire et visent à optimiser la valeur du portefeuille du compartiment. L'exposition globale du compartiment via le recours aux instruments dérivés ne dépassera pas 100% de l'actif net du compartiment.

Prêt d'instruments financiers :

Le compartiment n'envisage pas de recourir au prêt d'instruments financiers.

Techniques d'emprunts :

Le compartiment n'aura pas recours à des techniques d'emprunts.

2.1.4. Gestion financière du portefeuille

Rothschild Martin Maurel
Avenue de Messine, 29, FR 75008 Paris

2.1.5. Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

2.1.6. Indice et benchmark

Non applicable.

2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Le compartiment R CO WM RDT DBI EURO EQUITIES est investi en actions des pays participants à l'Union Monétaire Européenne tout en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT. La politique d'investissement est basée sur une répartition géographique et sectorielle proche des capitalisations boursières des pays concernés avec pour indice de référence l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis (SX5T).

En termes de zones géographiques, le compartiment R-co WM Euro Equities RDT – DBI était investi à fin décembre 2022 à hauteur de 42,4% en actions françaises, 28,3% en actions allemandes, 15,7% en actions hollandaises et pour 6,7% en actions des autres pays de la zone Euro.

D'un point de vue sectoriel, le fonds enregistrait des sur-pondérations dans les secteurs de la santé, l'industrie, services de communication. Les principales sous-pondérations hors du secteur de l'immobilier étaient le secteur la consommation non-cyclique, les services aux collectivités, consommation discrétionnaire.

Les 10 principales valeurs du fonds représentaient une pondération de 46,0%.

2.1.8. Politique future

Le compartiment R CO WM RDT DBI EURO EQUITIES demeurera investi en actions de la zone EMU et préservera une large répartition des risques. Cette politique d'investissement de diversification sectorielle sera poursuivie tout en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

2.1.9. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

2.1.10. Affectation des résultats

Le régime RDT impose de distribuer au moins 90% des revenus distribuables. En accord avec toutes les exigences, Le fonds n'a pas d'investissements dans des sociétés bénéficiant d'un régime fiscal spécial, ni dans celles qui sont constituées en paradis fiscal. Le dividende est donc déductible à 100%.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant:

Dividende : 1,06 EUR pour la classe D,

Dividende : 16,77 EUR pour la classe ID.

2.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		23.692.137,45	28.974.439,26
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	23.589.833,90	28.771.006,27
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	23.589.833,90	28.771.006,27
a.	Actions	23.589.833,90	28.771.006,27
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-56.545,41	203.432,99
A.	Créances	39.933,57	341.446,83
a.	Montants à recevoir	25.923,68	327.436,94
b.	Avoirs fiscaux	14.009,89	14.009,89
B.	Dettes	-96.478,98	-138.013,84
a.	Montants à payer (-)		0,00
c.	Emprunts (-)		-34.604,03
e.	Autres (-)	-96.478,98	-103.409,81
V.	Dépôts et liquidités	158.848,96	0,00
A.	Avoirs bancaires à vue	158.848,96	0,00
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		23.692.137,45	28.974.439,26
A.	Capital	21.027.654,13	22.696.537,19
B.	Participations au résultat	-75.784,73	20.678,54
C.	Résultat reporté	5.469.691,55	1.093.965,13
D.	Résultat de l'exercice	-2.729.423,50	5.163.258,40

R-co WM RDT - DBI
Euro Equities RDT – DBI

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

2.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-3.128.407,24	5.010.836,87
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-3.128.396,81	5.010.712,59
a.	Actions	-3.128.396,81	5.010.712,59
	Gain réalisé	962.266,68	1.140.978,52
	Perte réalisée	-1.006.210,65	-345.236,19
	Gain/Perte non-réalisé	-3.084.452,84	4.214.970,26
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-10,43	124,28
b.	Autres positions et opérations de change	-10,43	124,28
iv.	Autres	-10,43	124,28
	Gain /Perte réalisée	-10,43	124,28
II. Produits et charges des placements		736.717,20	555.991,58
A.	Dividendes	827.212,90	603.054,81
B.	Intérêts (+/-)	846,93	747,89
b.	Dépôts et liquidités	846,93	747,89
	Intérêts d'emprunts (-)	-1.066,62	-2.300,15
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-90.276,01	-45.510,97
	D'origine belge	-6.448,62	-3.152,82
	D'origine étrangère	-83.827,39	-42.358,15
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-337.733,46	-403.570,05
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-34.107,03	-35.159,12
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-18.752,96	-21.935,12
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-256.168,94	-252.332,75
a.	Gestion financière	-247.430,41	-252.332,75
	Classe C (Cap)	-74.718,82	-35.123,48
	Classe D (Dis)	-120.536,56	-153.783,24
	Classe ID (Dis)	-52.175,03	-63.426,03
b.	Gestion administrative et comptable	-8.738,53	
E.	Frais administratifs (-)	-17.565,54	-48.514,36
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-484,31	-9.477,14
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	2.153,58	-4.000,00
H.	Services et biens divers (-)	-4.748,73	-10.291,10
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-7.529,59	-20.036,86
	Classe C (Cap)	-1.881,88	-1.212,93
	Classe D (Dis)	-3.084,12	-13.777,77
	Classe ID (Dis)	-2.563,59	-5.046,16
K.	Autres charges (-)	-529,94	-1.823,60
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		398.983,74	152.421,53
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-2.729.423,50	5.163.258,40
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice		-2.729.423,50	5.163.258,40

R-co WM RDT - DBI
Euro Equities RDT – DBI

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	2.664.483,32	6.277.902,07
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	5.469.691,55	1.093.965,13
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.729.423,50	5.163.258,40
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-75.784,73	20.678,54
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.456.540,99	-5.469.691,55
IV.	(Distribution des dividendes)	-207.942,33	-808.210,52

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	7.633	EUR	56,27	429.508,91		1,82%	1,81%
UCB	6.452	EUR	73,56	474.609,12		2,01%	2,00%
				904.118,03		3,83%	3,82%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	960	EUR	127,46	122.361,60		0,52%	0,52%
ALLIANZ-NOM-	4.156	EUR	200,90	834.940,40		3,54%	3,52%
BASF SE	6.655	EUR	46,39	308.725,45		1,31%	1,30%
BAYER AG	8.852	EUR	48,33	427.772,90		1,81%	1,81%
DEUTSCHE BOERSE	994	EUR	161,40	160.431,60		0,68%	0,68%
DEUTSCHE POST	8.764	EUR	35,18	308.317,52		1,31%	1,30%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	11.165	EUR	18,64	208.093,27		0,88%	0,88%
INFINEON	8.506	EUR	28,43	241.825,58		1,03%	1,02%
MERCEDES BENZ AG	6.050	EUR	61,40	371.470,00		1,57%	1,57%
MERCK	727	EUR	180,90	131.514,30		0,56%	0,56%
MUNCHENER-NOM	748	EUR	304,00	227.392,00		0,96%	0,96%
PORSCHE AUTOMOBIL	4.303	EUR	51,24	220.485,72		0,93%	0,93%
SAP SE	9.478	EUR	96,39	913.584,42		3,87%	3,86%
SIEMENS-NOM-	6.915	EUR	129,64	896.460,60		3,80%	3,78%
				5.373.375,36		22,78%	22,68%
Espagne							
BANCO BILBAO	62.706	EUR	5,63	353.285,60		1,50%	1,49%
BANCO SANTANDER	155.634	EUR	2,80	436.164,29		1,85%	1,84%
IBERDROLA SA	21.335	EUR	10,93	233.191,55		0,99%	0,98%
INDITEX	7.910	EUR	24,85	196.563,50		0,83%	0,83%
				1.219.204,94		5,17%	5,15%
France							
AIR LIQUIDE	4.704	EUR	132,40	622.809,60		2,64%	2,63%
AXA	17.397	EUR	26,05	453.278,84		1,92%	1,91%
BNP	12.632	EUR	53,25	672.654,00		2,85%	2,84%
ESSILOR LUX	2.664	EUR	169,20	450.748,80		1,91%	1,90%
HERMES	318	EUR	1.445,00	459.510,00		1,95%	1,94%
KERING	290	EUR	475,50	137.895,00		0,58%	0,58%
L OREAL	2.359	EUR	333,60	786.962,40		3,34%	3,32%
LVMH MOET HENNESSY	2.257	EUR	679,90	1.534.534,30		6,51%	6,48%
PERNOD-RICARD	1.541	EUR	183,75	283.158,75		1,20%	1,20%
SAFRAN	3.277	EUR	116,92	383.146,84		1,62%	1,62%
SANOFI	8.952	EUR	89,84	804.247,68		3,41%	3,39%
SCHNEIDER ELECTRIC	5.092	EUR	130,72	665.626,24		2,82%	2,81%
TOTALENERGIES SE	22.747	EUR	58,65	1.334.111,55		5,66%	5,63%
VEOLIA ENVIRON.	5.204	EUR	24,00	124.896,00		0,53%	0,53%
VINCI SA	3.836	EUR	93,29	357.860,44		1,52%	1,51%
VIVENDI	50.373	EUR	8,91	449.024,92		1,90%	1,90%
				9.520.465,36		40,36%	40,18%
Royaume-Uni							
LINDE PLC	4.388	EUR	305,45	1.340.314,60		5,68%	5,66%
				1.340.314,60		5,68%	5,66%
Irlande							
CRH	6.189	EUR	37,01	229.054,89		0,97%	0,97%

R-co WM RDT - DBI

Euro Equities RDT – DBI

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				229.054,89		0,97%	0,97%
Italie							
ENEL NEW	35.552	EUR	5,03	178.826,56		0,76%	0,75%
ENI SPA	23.863	EUR	13,29	317.043,82		1,34%	1,34%
INTESA SANPAOLO	100.592	EUR	2,08	209.030,18		0,89%	0,88%
				704.900,56		2,99%	2,98%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	256	EUR	1.288,40	329.830,40		1,40%	1,39%
AIRBUS	5.057	EUR	111,02	561.428,14		2,38%	2,37%
ASML HOLDING NV	3.507	EUR	503,80	1.766.826,60		7,49%	7,46%
ING GROUP	40.135	EUR	11,39	457.057,38		1,94%	1,93%
PROSUS NV	11.163	EUR	64,45	719.455,35		3,05%	3,04%
STELLANTIS N.V.	34.967	EUR	13,26	463.802,29		1,97%	1,96%
				4.298.400,16		18,22%	18,14%
<u>Total - Actions</u>				<u>23.589.833,90</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,57%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				23.589.833,90		100,00%	99,57%
Total - portefeuille				23.589.833,90		100,00%	99,57%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		158.678,71			0,67%
Intérêts sur CC		EUR		167,20			0,00%
Intérêts sur CC		USD		3,05			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				158.848,96			0,67%
Total - Dépôts et Liquidités				158.848,96			0,67%
Créances et dettes diverses				-56.545,41			-0,24%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				23.692.137,45			100,00%

2.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	40,36%
ALLEMAGNE	22,78%
PAYS-BAS	18,22%
ROYAUME-UNI	5,68%
ESPAGNE	5,17%
BELGIQUE	3,83%
ITALIE	2,99%
IRLANDE	0,97%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	11,23%
BANQUES	9,02%
TEXTILE & HABILLEMENT	8,97%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,51%
PETROLE & DERIVES	7,00%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,42%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,36%
PRODUITS CHIMIQUES	5,76%
IT & INTERNET	5,27%
DIFFUSION & EDITION	4,95%
DIVERS BIENS DE CAPITALAUX	3,80%
BOISSONS & TABACS	3,02%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,82%
VEHICULES ROUTIERS	2,51%
TELECOMMUNICATIONS	2,51%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,49%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,38%
SOURCES D'ENERGIE	2,28%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,97%
DISTRIBUTION	1,42%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,31%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	5.815.480,51	4.955.075,69	10.770.556,20
Ventes	6.900.054,29	5.923.277,47	12.823.331,76
Total 1	12.715.534,80	10.878.353,16	23.593.887,96
Souscriptions	3.586.468,61	10.227.226,89	13.813.695,50
Remboursements	4.344.445,18	11.281.868,23	15.626.313,41
Total 2	7.930.913,79	21.509.095,12	29.440.008,91
Moyenne de référence de l'actif net total	26.525.458,28	23.444.387,16	24.972.260,79
Taux de rotation	18,04%	-45,34%	-23,41%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - 1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
C	2.344,70	0,00	2.344,70	39.214,17	2.598,10	38.960,77	34.107,47	11.936,49	61.131,76
D	164.887,64	21.947,77	142.939,86	61.016,64	92.560,08	111.396,42	36.417,55	54.008,04	93.805,94
ID	10.048,98	1.369,46	8.679,52	2.204,43	1.889,51	8.994,45	6.084,77	8.537,46	6.541,76
TOTAL			153.964,08			159.351,64			161.479,45

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
C	250.766,20	0,00	4.631.367,85	322.499,86	3.945.512,51	1.386.007,53
D	14.604.246,10	1.752.655,94	6.774.281,61	10.032.887,50	3.518.803,30	5.445.683,48
ID	9.385.622,78	1.234.951,55	2.322.067,66	2.072.079,27	6.349.379,69	8.794.622,40
TOTAL	24.240.635,08	2.987.607,49	13.727.717,12	12.427.466,63	13.813.695,50	15.626.313,41

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
C		106,61		130,24		117,73
D	22.510.930,37	96,67	28.974.439,26	118,03	23.692.137,45	103,08
ID		972,75		1.195,48		1.043,40
TOTAL	22.510.930,37		28.974.439,26		23.692.137,45	

2.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

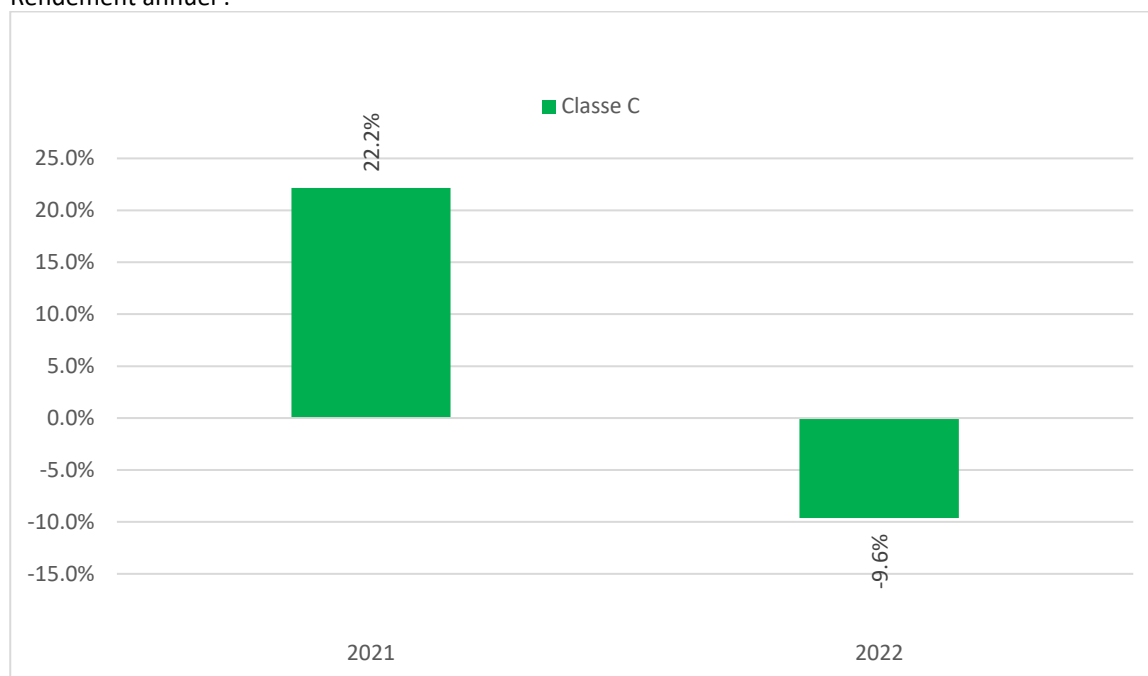
Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe C

Rendement annuel :



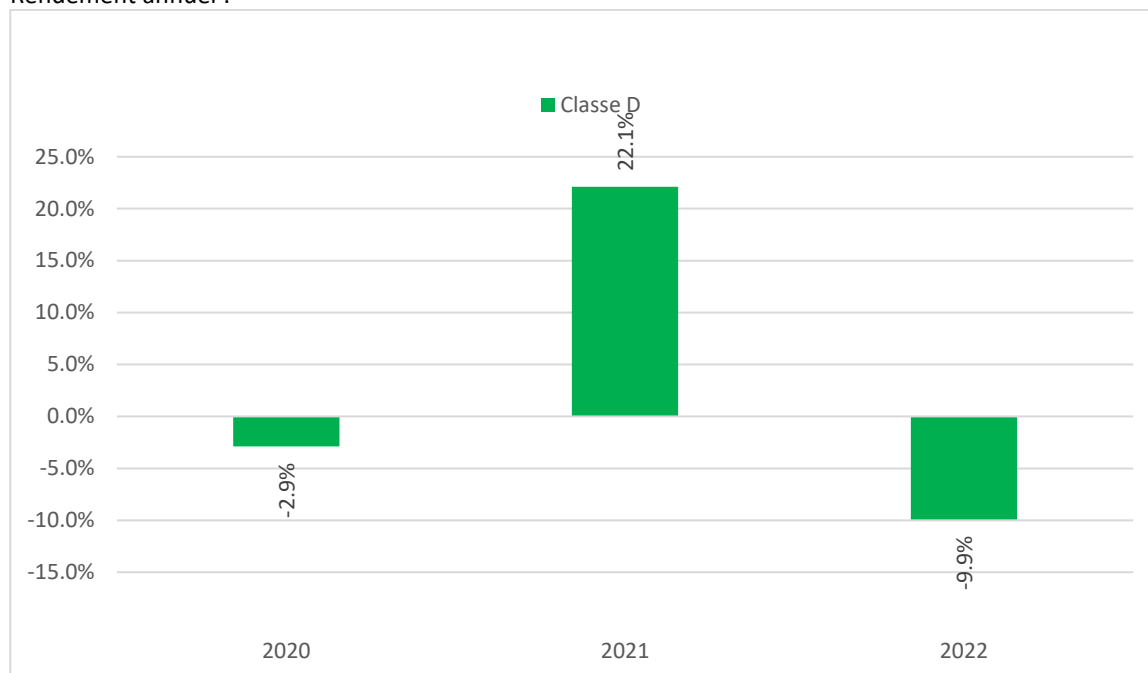
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe C	-9,61 % (en EUR)				17/07/2020	6,92 % (en EUR)

Classe D

Rendement annuel :



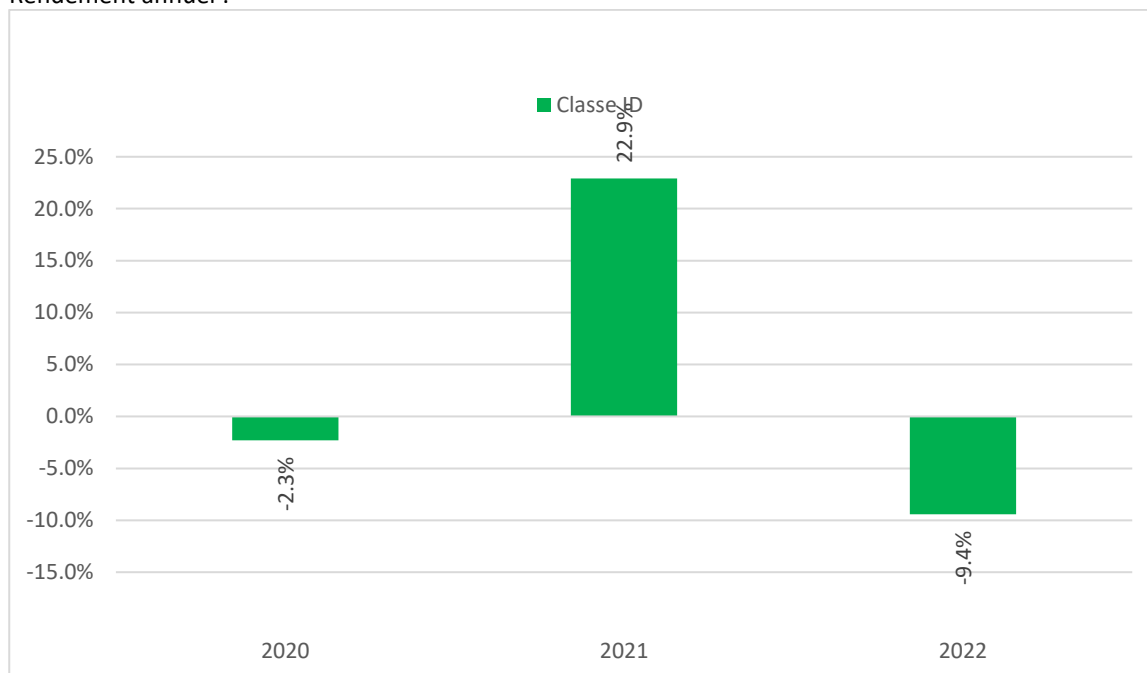
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe D	-9,91 % (en EUR)	2,32 % (en EUR)			17/12/2019	2,13 % (en EUR)

Classe ID

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe ID	-9,43 % (en EUR)	0,03 % (en EUR)			17/12/2019	2,76 % (en EUR)

2.10. FRAIS

Frais courants

- Classe C - BE6322537778: 1,44 %
- Classe D - BE6317777702: 1,44 %
- Classe ID - BE6317779724: 0,84 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021 classe D 3,49 EUR
2021 classe ID 42,13 EUR

2.11.2. Transparence en matière de durabilité

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance, mais n'a pas pour objectif un investissement durable. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être l'unique facteur déterminant de cette prise de décision. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co. Notamment, un contrôle est effectué pour s'assurer que les titres dans lesquels le compartiment investit, ne soient pas émis par une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, sous-munitions et/ou munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion.

Les critères définis font l'objet de contrôles des équipes risques et conformité dans une approche pré et post trade.

Les investissements suivront la politique ESG accessible sur le site
<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

L'univers d'investissement du portefeuille est EURO STOXX Total Market Index (BKXE index), un indice actions de la zone euro. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG est prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés;
- ii ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ou dont le siège social est situé dans des pays hors OCDE.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable et sur la base des analyses réalisées par notre pôle d'analyse financière et extra-financière.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés). L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable. Au 31/12/2021, il avait une proportion de 2,78% d'investissements durables avec un objectif environnemental dans les activités économiques qui sont qualifiées d'écologiquement durable selon la taxonomie de l'Union européenne. Au sein de ces investissements durables, le respect des garanties minimales dont le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'est appliqué. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce fonds n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les risques en matière de durabilité ont été intégrés dans la décision d'investissement, tels qu'exposés dans la documentation réglementaire du fonds, et via les politiques d'exclusions, la notation ESG du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le fonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Les grands principes de la politique ESG, sur l'exercice 2021, sont :

- Le respect d'un socle commun d'exclusions :
 - Exclusions réglementaires : armes controversées et sanctions internationales
 - Exclusions du Groupe Rothschild & Co : principes fondamentaux et principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique
- Le respect de contraintes d'investissement liées à l'ESG :
 - Notation ESG de nos portefeuilles supérieure ou égale à BBB
- L'intégration de critères ESG dans nos analyses fondamentales
- Un dialogue et une politique d'engagement active qui s'articule autour :
 - D'une politique de vote respectueuse des principes d'investissement responsable et d'un dialogue avec les émetteurs et sociétés de gestion partenaires, et
 - De notre adhésion à des initiatives de place de promotion de l'investissement durable et d'engagement collaboratives
- Le développement d'indicateurs climat et de reporting ESG :
 - Le profil ESG détaillé du fonds
 - L'intensité carbone
 - Le profil transition

Le reporting ESG du fonds figure en annexe du présent rapport annuel.

Les principales sources d'information utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données ESG et carbone
- Ethifinance, que nous utilisons en complément sur le périmètre du crédit
- Des papiers de recherches, pris en compte dans le cadre de nos analyses internes
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

2.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.4% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 97,44% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 75,02% ont contribué à un objectif environnemental, et 91,89% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 3,25%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
- L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	1182,33	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	1637,38	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	1637,38	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	1637,38	TCO2

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	50,12	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	69,41	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	69,41	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	69,41	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1253,06	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,05	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	76,07	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,53	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	3,3	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,18	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,05	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,41	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	3,37	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	1300,49	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	22,77	%

12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	14,5	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	40,33	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	42,52	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	0	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

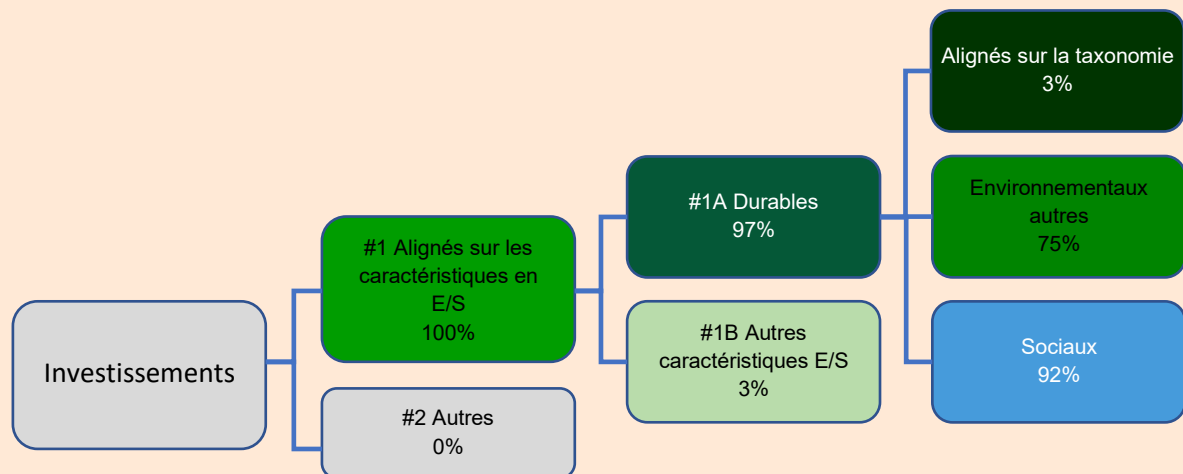
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Asml Holding Nv	Technologie / Internet	7,47%	Pays-Bas
LVMH	Biens de consommation / Luxe	6,48%	France
Linde Plc	Energie - Produits de base	5,66%	Allemagne
TotalEnergies Se	Energie / Services parapétroliers	5,64%	France
Sap Se	Technologie / Internet	3,86%	Allemagne
Siemens Ag-reg	Industrie	3,79%	Allemagne
Allianz Se-reg	Finance / Assurance	3,53%	Allemagne
Sanofi	Santé	3,40%	France
L'oreal	Biens de consommation / Luxe	3,33%	France
Prosus Nv	Technologie	3,04%	Pays-Bas
Bnp Paribas	Finance / Assurance	2,84%	France
Schneider Electric Se	Industrie	2,81%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	15,80%
Santé	9,70%
Autres	0,30%
Finance	16,10%
Technologie	15,40%
Energie - Produits de base	16,60%
Biens de consommation	20,30%
Télécoms - Services Publics	3,10%
Services	2,70%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

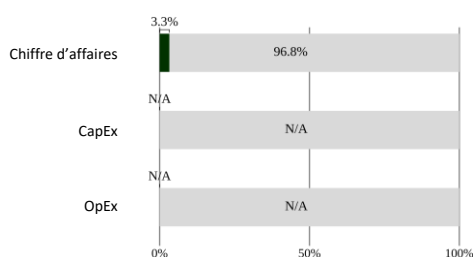
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

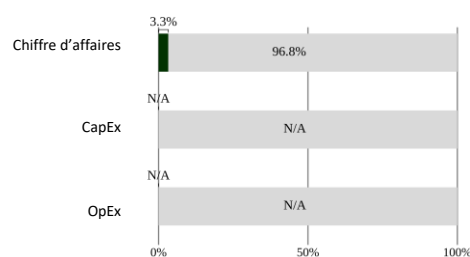
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie dont obligations souveraines *



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie hors obligations souveraines *



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

Ce graphique représente 100% du total des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 75,02% de l'actif net.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 91,89% de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



R-co WM Euro Equities RDT - DBI C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.7**

Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.6**

Taux de couverture

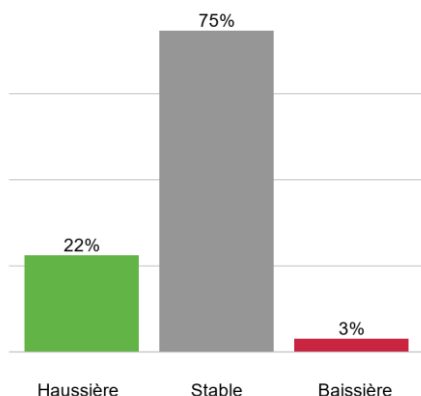
Nombre de titres détenus 47

Nombre de titres notés 47

100%

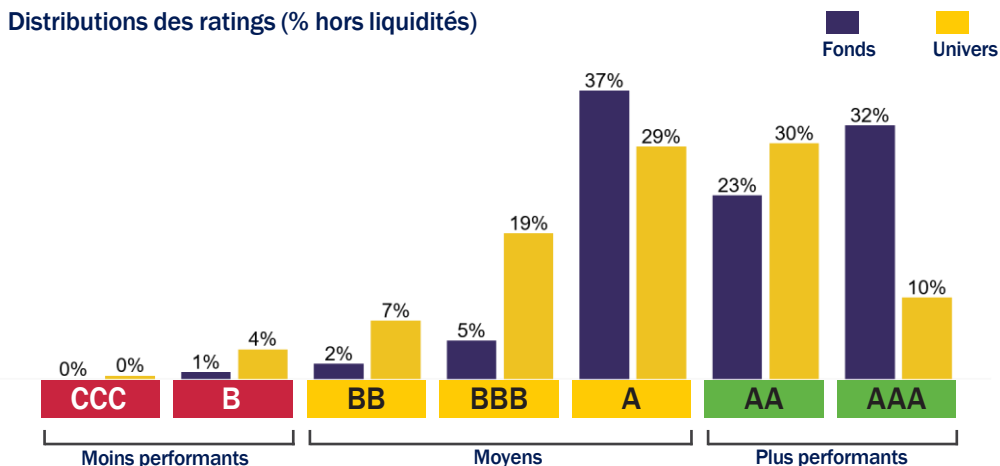
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

Distributions des ratings (% hors liquidités)

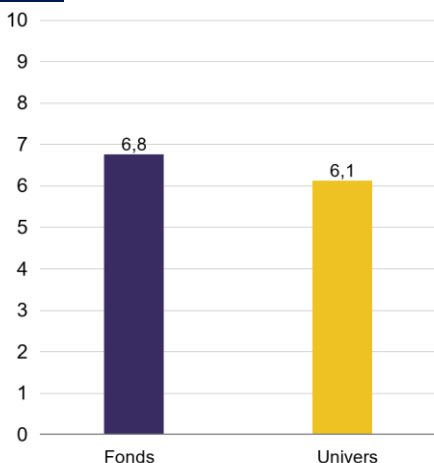


Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

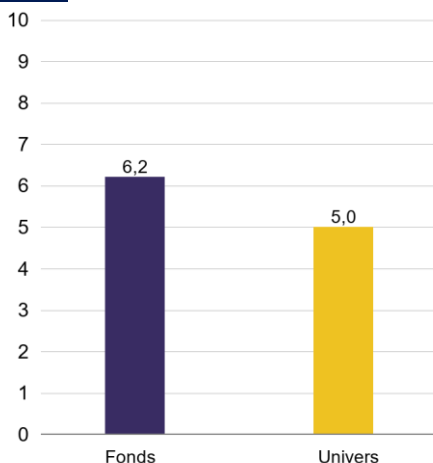
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	20.4%	-	-	4.6%	9.6%	-	49.2%	14.8%	21.8%
Energie	7.0%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Financières	16.1%	-	-	-	-	-	-	41.2%	58.8%
Industrie	15.8%	-	-	-	-	25.3%	26.7%	24.0%	24.0%
Matériaux de base	9.6%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Santé	9.7%	-	-	-	-	-	53.8%	40.4%	5.7%
Services aux collectivités	2.3%	-	-	-	-	-	23.3%	-	76.7%
Services aux consommateurs	2.7%	-	-	-	-	-	-	69.6%	30.4%
Technologie	15.4%	-	-	-	-	-	-	26.4%	73.6%
Télécommunications	0.9%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier

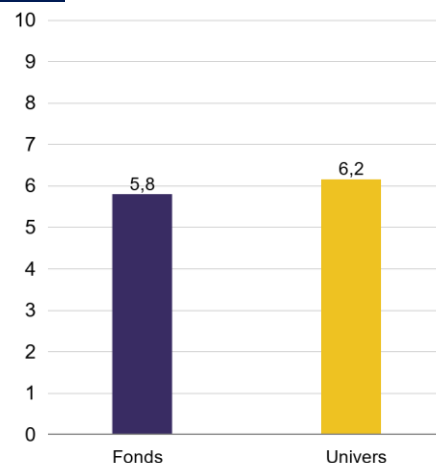
E Pilier Environnement



S Pilier Social



G Pilier Gouvernance





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

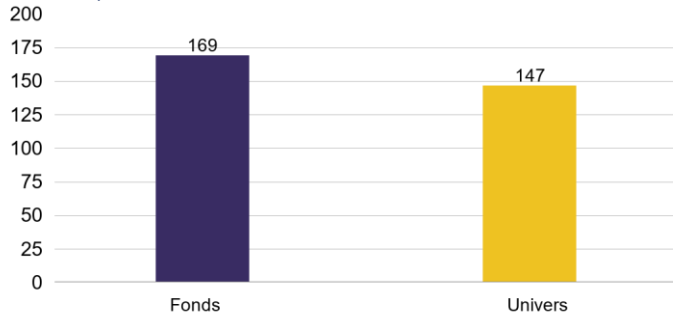
100%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

+22

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	9,6%	115,0	68%
Energie	7,0%	17,4	10%
Industrie	15,8%	14,3	8%
Top 3	32,4%	146,8	87%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

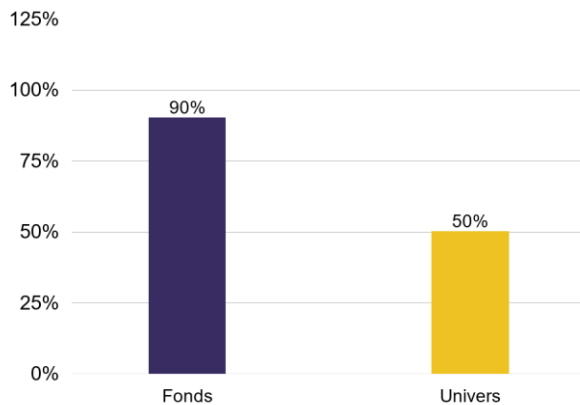
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
LINDE PLC	5,7%	A	5,3	6,2	36,3	75,7	44,8%
Air Liquide SA	2,6%	A	4,6	6,6	36,4	36,2	21,4%
CRH PLC	1,0%	AAA	7,9	5,5	36,0	11,3	6,7%
TOTALENERGIES SE	5,7%	A	6,7	7,6	35,0	11,1	6,6%
ENI SPA	1,3%	A	6,5	6,8	40,9	6,3	3,7%
Top 5	16,3%				184,6	140,6	83,3%

Note

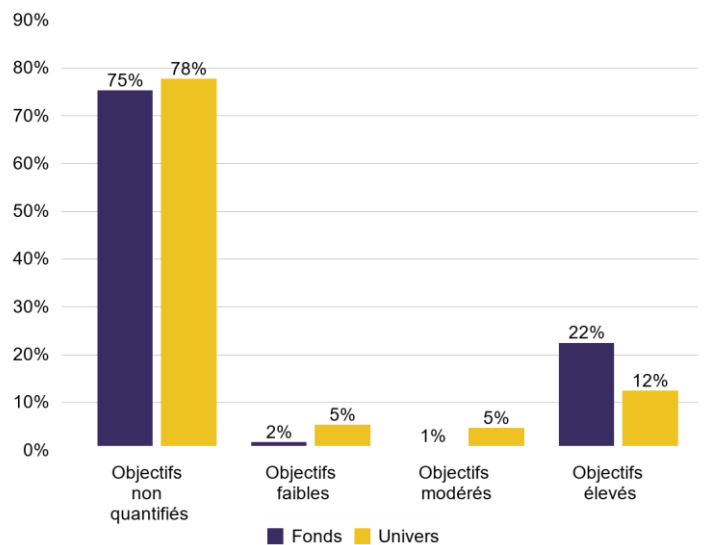
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

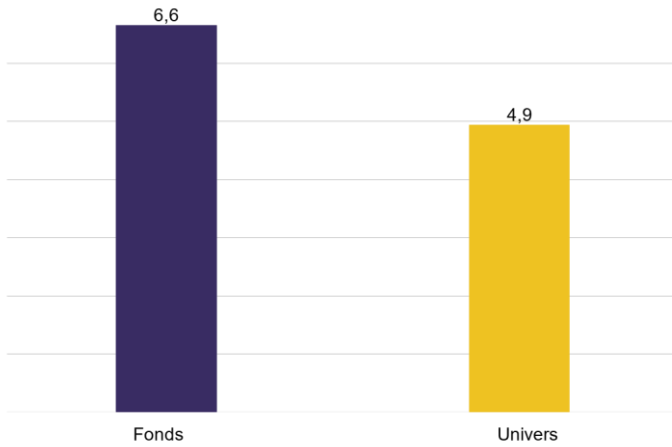


Transition vers une économie bas carbone

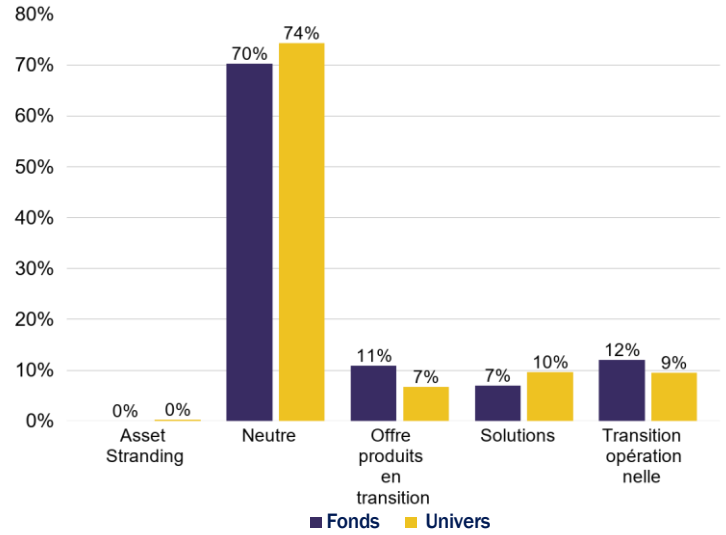
Taux de couverture :

97%

Score de transition vers une économie bas carbone

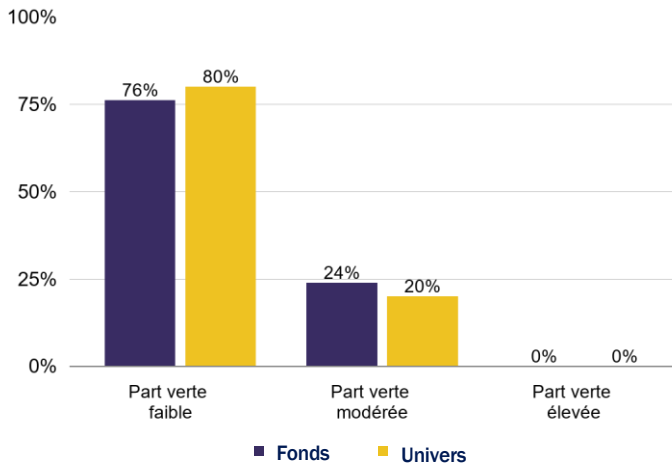


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

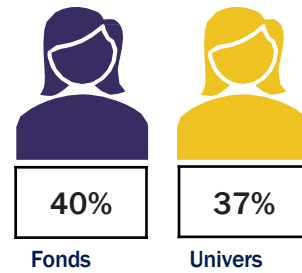


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

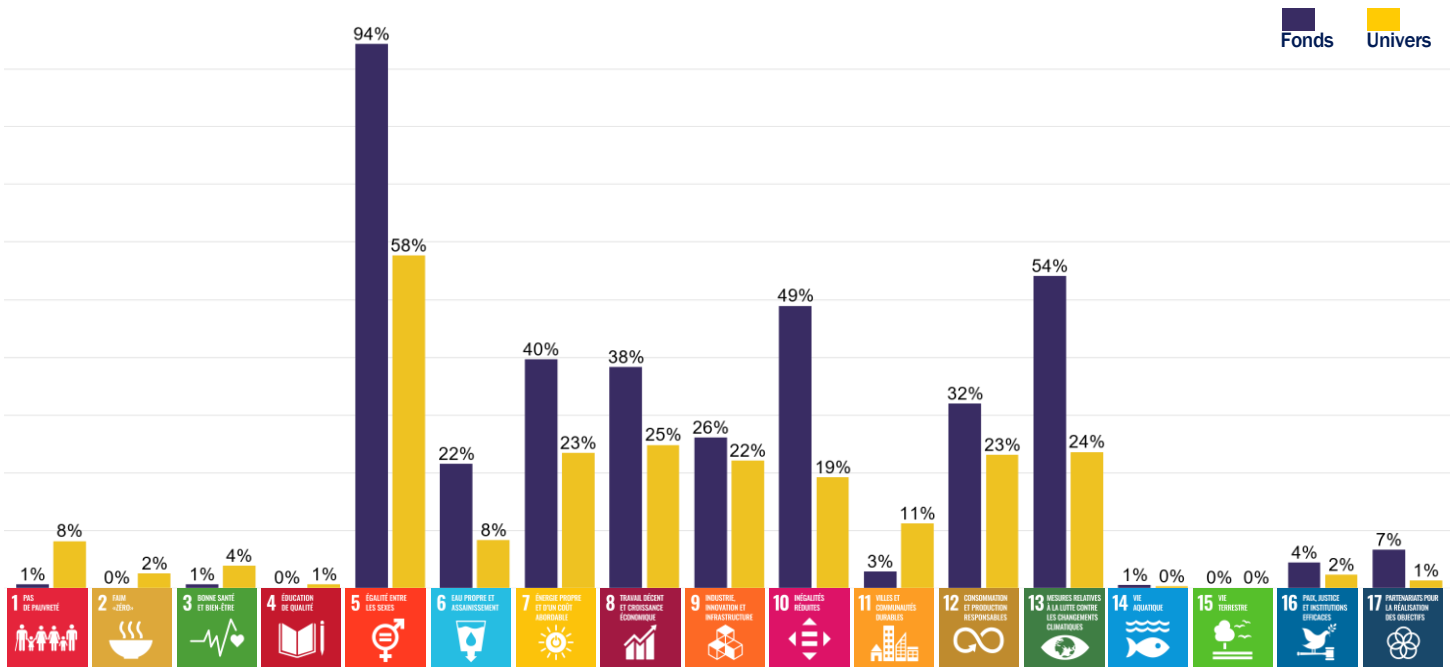


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

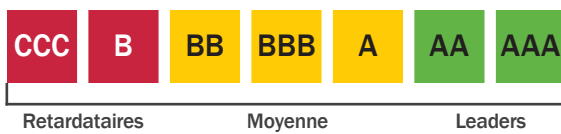
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES RDT - DBI

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale :

12 décembre 2019 – 17 décembre 2019

Prix de souscription initial :

Classe C : 100 euros

Classe IC : 1.000 euros

Classe D : 100 euros

Classe ID : 1.000 euros

Classe SID : 1.000 euros

Minimum d'investissement initial :

Classe C : 2.500 euros

Classe IC : 500.000 euros

Classe D : 2.500 euros

Classe ID : 500.000 euros

Classe SID : 20.000.000 euros

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de procurer aux investisseurs un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les actions internationales, y compris de pays « émergents ». Le compartiment maintiendra une large répartition des risques d'un point de vue géographique et sectoriel.

Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs de parts de distribution du compartiment World Equities RDT-DBI, après déduction des frais, commissions et provisions afin qu'ils puissent bénéficier du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR).

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWN Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée.

Politique de placement

Catégories d'actifs autorisés :

Actions (et autres valeurs mobilières assimilables à des actions) de sociétés cotées établies dans des pays développés et émergents, pour un minimum de 90% de l'actif net du compartiment. Liquidités à concurrence de maximum 10% de l'actif net du compartiment.

Liquidités :

Le compartiment peut posséder des liquidités dans ses actifs autorisés.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment aura recours à des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Les dérivés auxquels le compartiment a recours (futures, options sur change et actions avec change à terme) sont susceptibles de faire diminuer le profil de risque. Les dérivés sont utilisés de manière accessoire et visent à optimiser la valeur du portefeuille du compartiment. L'exposition globale du compartiment via le recours aux instruments dérivés ne dépassera pas 100% de l'actif net du compartiment.

Prêt d'instruments financiers :

Le compartiment n'envisage pas de recourir au prêt d'instruments financiers.

Techniques d'emprunts :

Le compartiment n'aura pas recours à des techniques d'emprunts.

3.1.4. Gestion financière du portefeuille

Rothschild Martin Maurel
Avenue de Messine, 29, FR 75008 Paris

3.1.5. Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

3.1.6. Indice et benchmark

Non applicable.

3.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

En termes de zones géographiques, la part en actions du compartiment R-co World Equities RDT – DBI était investie à fin décembre 2022 à hauteur de 62.7% en actions américaines, 11.3% sur la zone Euro, 10.9% sur l'Europe hors zone Euro, 5.9% sur le Japon, 10.9% sur l'Asie hors Japon et le solde sur les autres zones géographiques. Nous étions sur-pondérés sur l'Europe au sens large et à l'inverse, étions sous-pondérés sur l'Océanie et les pays « émergents » hors Asie sur lesquels nous étions presque totalement absents.

D'un point de vue sectoriel, les principales sur-pondérations portaient sur les secteurs de la technologie et de la consommation discrétionnaire, la santé et l'industrie. A l'inverse, en dehors du secteur de l'immobilier sur lequel nous ne sommes pas présents, nous étions sous-pondérés principalement sur le secteur des matériaux, services aux collectivités, et le secteur financier.

Les 10 principales valeurs du fonds représentaient une pondération de 21.6%.

3.1.8. Politique future

Le compartiment R-co WM World Equities RDT = DBI demeurera investi en actions internationales en maintenant une politique d'investissement de diversification géographique et sectorielle et en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

3.1.9. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

3.1.10. Affectation des résultats

Le régime RDT impose de distribuer au moins 90% des revenus distribuables. En accord avec toutes les exigences, Le fonds n'a pas d'investissements dans des sociétés bénéficiant d'un régime fiscal spécial, ni dans celles qui sont constituées en paradis fiscal. Le dividende est donc déductible à 100%.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant:

Dividende : 4,48 EUR pour la classe ID,
Dividende : 6,75 EUR pour la classe SID.

3.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		322.355.433,65	354.923.699,86
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	301.336.302,75	343.189.072,13
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	301.336.302,75	343.189.072,13
a.	Actions	301.336.302,75	343.189.072,13
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	542.467,64	2.637.832,84
A.	Créances	1.736.041,24	44.064.587,38
a.	Montants à recevoir	611.022,26	43.394.291,81
b.	Avoirs fiscaux	6.765,09	4.474,69
d.	Autres	1.118.253,89	665.820,88
B.	Dettes	-1.193.573,60	-41.426.754,54
a.	Montants à payer (-)	-610.023,63	-40.826.136,55
c.	Emprunts (-)		-4.603,47
e.	Autres (-)	-583.549,97	-596.014,52
V.	Dépôts et liquidités	20.476.663,26	9.096.794,89
A.	Avoirs bancaires à vue	20.476.663,26	9.096.794,89
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		322.355.433,65	354.923.699,86
A.	Capital	311.639.258,11	287.640.392,96
B.	Participations au résultat	5.829,97	509.225,39
C.	Résultat reporté	52.687.193,91	3.293.935,39
D.	Résultat de l'exercice	-41.976.848,34	63.480.146,12

R-co WM RDT - DBI
World Equities RDT - DBI

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		15.622.315,14	9.040.718,47
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	15.622.315,14	9.040.718,47
A.	Contrats à terme achetés	15.622.315,14	9.040.718,47
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

3.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-45.969.025,87	61.336.427,65
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-44.001.979,29	60.355.642,85
a.	Actions	-44.001.979,29	60.355.642,85
	Gain réalisé	3.140.049,49	13.040.415,91
	Perte réalisée	-4.400.502,26	-1.902.694,98
	Gain/Perte non-réalisé	-42.741.526,52	49.217.921,92
D.	Autres valeurs mobilières		1.241,28
	Gain réalisé		4.430,72
	Gain/Perte non-réalisé		-3.189,44
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-1.924.923,47	895.387,10
I.	Sur indices financiers	-1.924.923,47	895.387,10
ii.	Contrats à terme	-1.924.923,47	895.387,10
	Gain /Perte réalisée	-1.349.730,85	676.357,90
	Gain /Perte non-réalisée	-575.192,62	219.029,20
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-42.123,11	84.156,42
b.	Autres positions et opérations de change	-42.123,11	84.156,42
iv.	Autres	-42.123,11	84.156,42
	Gain /Perte réalisée	-42.123,11	84.156,42
II. Produits et charges des placements		6.143.016,22	4.249.373,53
A.	Dividendes	6.981.734,19	4.973.967,27
B.	Intérêts (+/-)	157.284,12	28.061,24
b.	Dépôts et liquidités	157.284,12	28.061,24
	Intérêts d'emprunts (-)	-127.962,70	-108.638,60
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-868.039,39	-644.016,38
	D'origine belge	-2.548,35	-2.091,00
	D'origine étrangère	-865.491,04	-641.925,38
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-2.150.838,69	-2.105.655,06
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-36.344,40	-229.728,26
B.	Charges financières (-)	-7.175,36	-17.712,92
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-205.041,80	-192.906,67
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.827.187,42	-1.478.058,01
a.	Gestion financière	-1.741.995,61	-1.475.766,54
	Classe C (Cap)	-32.192,33	-26.221,54
	Classe D (Dis)	-463.781,27	-438.783,90
	Classe IC (Cap)	-677,09	
	Classe ID (Dis)	-171.901,97	-170.399,35
	Classe SID (Dis)	-1.073.442,95	-840.361,75
b.	Gestion administrative et comptable	-85.191,81	-2.291,47
E.	Frais administratifs (-)	-15.139,49	-51.923,33
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-833,34	-9.477,16
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4.000,00	-4.000,00
H.	Services et biens divers (-)	-12.590,08	-16.462,50
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-41.679,61	-88.756,17
	Classe C (Cap)	109,56	-9,46
	Classe D (Dis)	-25.244,78	-47.292,19
	Classe IC (Cap)	-54,98	
	Classe ID (Dis)	-662,73	-4.331,64
	Classe SID (Dis)	-15.826,68	-37.122,88
K.	Autres charges (-)	-847,19	-16.630,04
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.992.177,53	2.143.718,47
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-41.976.848,34	63.480.146,12

R-co WM RDT - DBI
World Equities RDT - DBI

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	EUR	EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-41.976.848,34	63.480.146,12

R-co WM RDT - DBI
World Equities RDT - DBI

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	10.716.175,54	67.283.306,90
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	52.687.193,91	3.293.935,39
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-41.976.848,34	63.480.146,12
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	5.829,97	509.225,39
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-9.035.455,66	-52.687.193,91
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.680.719,88	-14.596.112,99

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	16.989	EUR	56,27	955.971,03		0,32%	0,30%
				955.971,03		0,32%	0,30%
Canada							
ROYAL BANK CANADA	8.246	CAD	127,30	725.919,44		0,24%	0,23%
TORONTO DOMINION BK	10.848	CAD	87,67	657.684,15		0,22%	0,20%
				1.383.603,59		0,46%	0,43%
Suisse							
ABB-NOM-NEW	112.910	CHF	28,06	3.208.521,55		1,06%	1,00%
FINANCIERE RICHEMONT	14.109	CHF	119,90	1.713.169,38		0,57%	0,53%
NESTLE NOM	27.567	CHF	107,14	2.991.066,26		0,99%	0,93%
NOVARTIS-NOM-	16.247	CHF	83,59	1.375.347,34		0,46%	0,43%
ROCHE HOLDING -GE-	7.786	CHF	290,50	2.290.579,78		0,76%	0,71%
UBS GROUP AG	109.045	CHF	17,20	1.899.963,78		0,63%	0,59%
ZURICH INS GR	4.067	CHF	442,30	1.821.696,39		0,60%	0,57%
				15.300.344,48		5,08%	4,75%
Chine (République populaire)							
CHINA CONSTRUCT BK	2.490.000	HKD	4,89	1.461.743,01		0,49%	0,45%
PING AN INSURANCE	246.000	HKD	51,65	1.525.345,59		0,51%	0,47%
				2.987.088,60		0,99%	0,93%
Allemagne							
ALLIANZ-NOM-	7.826	EUR	200,90	1.572.243,40		0,52%	0,49%
BASF SE	11.617	EUR	46,39	538.912,63		0,18%	0,17%
BAYER AG	12.943	EUR	48,33	625.470,48		0,21%	0,19%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	72.558	EUR	18,64	1.352.336,00		0,45%	0,42%
MERCEDES BENZ AG	16.051	EUR	61,40	985.531,40		0,33%	0,31%
SAP SE	17.249	EUR	96,39	1.662.631,11		0,55%	0,52%
SIEMENS-NOM-	11.751	EUR	129,64	1.523.399,64		0,51%	0,47%
				8.260.524,66		2,74%	2,56%
Danemark							
NOVO NORDISK -B- ORSTED	10.891 5.409	DKK DKK	938,00 631,30	1.373.741,23 459.184,38		0,46% 0,15%	0,43% 0,14%
				1.832.925,61		0,61%	0,57%
France							
AIR LIQUIDE	13.289	EUR	132,40	1.759.463,60		0,58%	0,55%
AXA	46.384	EUR	26,05	1.208.535,12		0,40%	0,37%
BNP	24.706	EUR	53,25	1.315.594,50		0,44%	0,41%
L OREAL	4.049	EUR	333,60	1.350.746,40		0,45%	0,42%
LVMH MOET HENNESSY	6.648	EUR	679,90	4.519.975,20		1,50%	1,40%
SANOFI	23.403	EUR	89,84	2.102.525,52		0,70%	0,65%
SCHNEIDER ELECTRIC	6.224	EUR	130,72	813.601,28		0,27%	0,25%
TOTALENERGIES SE	35.873	EUR	58,65	2.103.951,45		0,70%	0,65%
VINCI SA	11.771	EUR	93,29	1.098.116,59		0,36%	0,34%
				16.272.509,66		5,40%	5,05%
Royaume-Uni							

R-co WM RDT - DBI
World Equities RDT - DBI

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ANGLO AMERICAN	29.672	GBP	32,37	1.082.371,69		0,36%	0,34%
ASTRAZENECA	9.092	GBP	112,18	1.149.552,62		0,38%	0,36%
BP PLC	231.722	GBP	4,75	1.240.290,54		0,41%	0,38%
BRITISH AMER TOBACCO	22.712	GBP	32,81	840.004,82		0,28%	0,26%
DIAGEO	21.901	GBP	36,50	900.970,98		0,30%	0,28%
GSK PLC	29.582	GBP	14,38	479.313,42		0,16%	0,15%
HSBC HOLDINGS	333.714	GBP	5,16	1.939.659,74		0,64%	0,60%
LINDE PLC	12.127	EUR	305,45	3.704.192,15		1,23%	1,15%
NATIONAL GRID PLC	67.072	GBP	9,97	753.988,31		0,25%	0,23%
RIO TINTO-LONDON-	39.537	GBP	57,98	2.583.663,30		0,86%	0,80%
SHELL PLC	60.702	EUR	26,48	1.607.388,96		0,53%	0,50%
UNILEVER PLC	22.739	GBP	41,82	1.071.789,21		0,36%	0,33%
VODAFONE GROUP	656.514	GBP	0,84	623.327,57		0,21%	0,19%
				17.976.513,31		5,97%	5,58%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	172.600	HKD	86,80	1.798.553,40		0,60%	0,56%
HK CHINA GAS	1.022.205	HKD	7,42	910.551,94		0,30%	0,28%
HONG KONG EXCH CLEAR	21.800	HKD	337,20	882.484,08		0,29%	0,27%
				3.591.589,42		1,19%	1,11%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	6.480	USD	266,84	1.620.166,97		0,54%	0,50%
AON PLC	3.984	USD	300,14	1.120.410,18		0,37%	0,35%
MEDTRONIC PLC	22.597	USD	77,72	1.645.573,99		0,55%	0,51%
				4.386.151,14		1,46%	1,36%
Inde							
INFOSYS SP ADR	49.461	USD	18,01	834.661,62		0,28%	0,26%
RELIANCE IND GDR	15.662	EUR	57,60	902.131,20		0,30%	0,28%
				1.736.792,82		0,58%	0,54%
Italie							
ENEL NEW	208.256	EUR	5,03	1.047.527,68		0,35%	0,32%
INTESA SANPAOLO	333.490	EUR	2,08	692.992,22		0,23%	0,21%
				1.740.519,90		0,58%	0,54%
Japon							
DAIICHI SANKYO CO	49.200	JPY	4.250	1.484.892,23		0,49%	0,46%
DAIKIN	6.700	JPY	20.200	961.096,68		0,32%	0,30%
FANUC CORP	9.200	JPY	19.835	1.295.868,51		0,43%	0,40%
FUJITSU LTD	4.900	JPY	17.615	612.942,35		0,20%	0,19%
HITACHI LTD	28.600	JPY	6.691	1.358.932,75		0,45%	0,42%
KEYENCE CORP	4.000	JPY	51.420	1.460.605,62		0,48%	0,45%
MITSUBISHI	367.800	JPY	889	2.321.958,15		0,77%	0,72%
NINTENDO	18.000	JPY	5.532	707.124,00		0,23%	0,22%
SEVEN-I HOLDINGS	37.900	JPY	5.660	1.523.338,94		0,51%	0,47%
SHIN ETSU	9.400	JPY	16.225	1.083.062,36		0,36%	0,34%
SOFTBANK GROUP CORP	25.900	JPY	5.644	1.038.072,47		0,34%	0,32%
SONY GROUP CORP	13.300	JPY	10.035	947.785,20		0,31%	0,29%
TAKEDA PHARMA	56.000	JPY	4.111	1.634.844,33		0,54%	0,51%
TOYOTA MOTOR CORP	189.000	JPY	1.812	2.432.656,12		0,81%	0,75%
				18.863.179,71		6,26%	5,85%
Corée du Sud (République)							
SAMSUNG-GDR-144A-	2.818	USD	1.105,00	2.917.676,27		0,97%	0,91%
				2.917.676,27		0,97%	0,91%
Caïmanes							
ALIBABA GROUP HLDG	270.000	HKD	86,25	2.795.668,59		0,93%	0,87%
CK HUTCHISON HLDGS	282.000	HKD	46,85	1.586.066,98		0,53%	0,49%
JD.COM INC -A-	64.476	HKD	220,20	1.704.426,27		0,57%	0,53%

R-co WM RDT - DBI
World Equities RDT - DBI

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TENCENT HLDGS	85.600	HKD	334,00	3.432.282,69		1,14%	1,06%
				9.518.444,53		3,16%	2,95%
Pays-Bas							
AIRBUS	14.130	EUR	111,02	1.568.712,60		0,52%	0,49%
ASML HOLDING NV	6.606	EUR	503,80	3.328.102,80		1,10%	1,03%
PHILIPS NV	23.941	EUR	14,00	335.269,76		0,11%	0,10%
				5.232.085,16		1,74%	1,62%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	57.860	USD	74,49	4.038.408,43		1,34%	1,25%
				4.038.408,43		1,34%	1,25%
États-Unis d'Amérique							
3M	10.279	USD	119,92	1.154.984,94		0,38%	0,36%
ABBOTT LABORATORIES	15.993	USD	109,79	1.645.229,77		0,55%	0,51%
ABBVIE	14.124	USD	161,61	2.138.748,78		0,71%	0,66%
ADOBE INC	3.456	USD	336,53	1.089.761,24		0,36%	0,34%
ADVANCED MICRO	11.850	USD	64,77	719.160,93		0,24%	0,22%
ALPHABET INC -C-	98.681	USD	88,73	8.204.230,62		2,72%	2,55%
AMAZON.COM INC	78.360	USD	84,00	6.167.477,16		2,05%	1,91%
AMERICAN EXPRESS	7.133	USD	147,75	987.491,92		0,33%	0,31%
AMERICAN INTL GROUP	15.731	USD	63,24	932.141,90		0,31%	0,29%
AMERICAN WATER WORKS	6.833	USD	152,42	975.859,32		0,32%	0,30%
AMGEN	3.565	USD	262,64	877.312,34		0,29%	0,27%
APPLE	103.568	USD	129,93	12.608.657,99		4,18%	3,91%
APPLIED MATERIALS	6.255	USD	97,38	570.730,29		0,19%	0,18%
ATT	43.063	USD	18,41	742.834,23		0,25%	0,23%
BALL CORP	10.299	USD	51,14	493.502,80		0,16%	0,15%
BANK OF AMERICA	87.550	USD	33,12	2.716.941,67		0,90%	0,84%
BERKSHIRE HATHAWY B	17.037	USD	308,90	4.931.112,02		1,64%	1,53%
BLACKROCK INC	1.503	USD	708,63	997.958,20		0,33%	0,31%
BOOKING HLDG	482	USD	2.015,28	910.156,91		0,30%	0,28%
BRISTOL-MYERS	12.968	USD	71,95	874.254,02		0,29%	0,27%
BROADCOM INC	3.012	USD	559,13	1.577.980,38		0,52%	0,49%
CATERPILLAR	9.408	USD	239,56	2.111.764,33		0,70%	0,66%
CHEVRON	25.815	USD	179,49	4.341.564,16		1,44%	1,35%
CISCO	31.802	USD	47,64	1.419.580,49		0,47%	0,44%
CITIGROUP INC	19.918	USD	45,23	844.123,81		0,28%	0,26%
COCA-COLA CO	37.103	USD	63,61	2.211.404,85		0,73%	0,69%
COMCAST-A	23.797	USD	34,97	779.743,35		0,26%	0,24%
CONOCOPHILLIPS	25.113	USD	118,00	2.776.607,17		0,92%	0,86%
COSTCO WHOLESALE	3.857	USD	456,50	1.649.773,25		0,55%	0,51%
CVS HEALTH CORP	7.808	USD	93,19	681.777,95		0,23%	0,21%
DANAHER CORP	7.321	USD	265,42	1.820.697,89		0,60%	0,56%
DEERE	5.213	USD	428,76	2.094.285,20		0,69%	0,65%
ELI	4.405	USD	365,84	1.509.979,11		0,50%	0,47%
ESTEE LAUDER CIE	6.939	USD	248,11	1.613.150,89		0,54%	0,50%
EXXON MOBIL CORP	63.988	USD	110,30	6.613.142,56		2,19%	2,05%
GENERAL ELECTRIC CO	19.873	USD	83,79	1.560.233,00		0,52%	0,48%
GENERAL MOTORS CO	21.821	USD	33,64	687.803,64		0,23%	0,21%
GOLDMAN SACHS	3.132	USD	343,38	1.007.698,44		0,33%	0,31%
HOME DEPOT	6.837	USD	315,86	2.023.457,32		0,67%	0,63%
HONEYWELL INT.	23.389	USD	214,30	4.696.427,92		1,56%	1,46%
IBM	9.786	USD	140,89	1.291.871,20		0,43%	0,40%
INTEL	29.738	USD	26,43	736.449,14		0,24%	0,23%
INTUIT	1.878	USD	389,22	684.895,91		0,23%	0,21%
INTUITIVE SURGICAL	3.326	USD	265,35	826.942,23		0,27%	0,26%
JOHNSON	24.805	USD	176,65	4.105.695,24		1,36%	1,27%
JPMORGAN CHASE	37.956	USD	134,10	4.769.172,73		1,58%	1,48%
LOWE	5.435	USD	199,24	1.014.635,18		0,34%	0,31%
MASTERCARD-A	5.041	USD	347,73	1.642.452,03		0,55%	0,51%
MCDONALD	6.794	USD	263,53	1.677.603,95		0,56%	0,52%
MERCK AND CO INC	23.582	USD	110,95	2.451.555,77		0,81%	0,76%
META PLATFORMS INC	18.021	USD	120,34	2.031.995,45		0,67%	0,63%
METLIFE	16.693	USD	72,37	1.131.948,85		0,38%	0,35%
MICROSOFT	54.025	USD	239,82	12.139.869,29		4,03%	3,77%

R-co WM RDT - DBI
World Equities RDT - DBI

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MORGAN STANLEY	24.844	USD	85,02	1.979.139,73		0,66%	0,61%
NETFLIX	2.556	USD	294,88	706.219,99		0,23%	0,22%
NEWMONT CORPORATION	33.500	USD	47,20	1.481.564,77		0,49%	0,46%
NEXTERA ENERGY INC	49.549	USD	83,60	3.881.280,30		1,29%	1,20%
NIKE INC -B-	19.438	USD	117,01	2.131.122,40		0,71%	0,66%
NVIDIA CORP	20.080	USD	146,14	2.749.581,82		0,91%	0,85%
ORACLE	18.792	USD	81,74	1.439.267,35		0,48%	0,45%
PAYPAL HOLDINGS-WI	18.218	USD	71,22	1.215.728,24		0,40%	0,38%
PEPSICO	11.969	USD	180,66	2.026.066,56		0,67%	0,63%
PFIZER	54.176	USD	51,24	2.601.057,15		0,86%	0,81%
PHILIP MORRIS	12.883	USD	101,21	1.221.727,27		0,41%	0,38%
PROCTER	14.048	USD	151,56	1.994.954,21		0,66%	0,62%
QUALCOMM	8.261	USD	109,94	850.985,56		0,28%	0,26%
RAYTHEON TECHN	23.537	USD	100,92	2.225.677,25		0,74%	0,69%
SALESFORCE INC	9.600	USD	132,59	1.192.657,77		0,40%	0,37%
SCHWAB	8.573	USD	83,26	668.810,48		0,22%	0,21%
SERVICENOW INC	1.541	USD	388,27	560.622,23		0,19%	0,17%
SP GLOBAL	3.314	USD	334,94	1.040.047,94		0,35%	0,32%
STARBUCKS CORP	12.144	USD	99,20	1.128.774,70		0,37%	0,35%
TARGET CORP	4.310	USD	149,04	601.885,59		0,20%	0,19%
TESLA INC	16.653	USD	123,18	1.922.058,13		0,64%	0,60%
TEXAS	6.389	USD	165,22	989.075,27		0,33%	0,31%
THERMO FISHER SCIEN	6.054	USD	550,69	3.123.801,60		1,04%	0,97%
UNION PACIFIC	9.394	USD	207,07	1.822.642,85		0,60%	0,57%
UNITEDHEALTH	9.728	USD	530,18	4.832.598,77		1,60%	1,50%
UNITED PARCEL	11.294	USD	173,84	1.839.633,60		0,61%	0,57%
VERIZON	24.774	USD	39,40	914.589,46		0,30%	0,28%
VISA-A	22.395	USD	207,76	4.359.601,97		1,45%	1,35%
WAL MART	23.970	USD	141,79	3.184.545,61		1,06%	0,99%
WALT DISNEY	14.987	USD	86,88	1.220.023,95		0,40%	0,38%
WASTE	8.499	USD	156,88	1.249.307,21		0,41%	0,39%
WELLS FARGO	23.834	USD	41,29	922.094,97		0,31%	0,29%
				184.341.974,43		61,17%	57,19%
<u>Total - Actions</u>				<u>301.336.302,75</u>		<u>100,00%</u>	<u>93,48%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				301.336.302,75		100,00%	93,48%
Total - portefeuille				301.336.302,75		100,00%	93,48%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		18.942.058,89			5,88%
Banque Degroof Petercam		CHF		9,11			0,00%
Intérêts sur CC		USD		4.342,35			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		1.503.575,84			0,47%
Intérêts sur CC		EUR		26.677,07			0,01%
Total - Avoirs bancaires à vue				20.476.663,26			6,35%
Total - Dépôts et Liquidités				20.476.663,26			6,35%
Créances et dettes diverses				542.467,64			0,17%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				322.355.433,65			100,00%

3.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	61,15%
JAPON	6,26%
ROYAUME-UNI	5,97%
FRANCE	5,40%
SUISSE	5,08%
CAÏMANES	3,16%
ALLEMAGNE	2,74%
PAYS-BAS	1,74%
IRLANDE	1,46%
TAÏWAN	1,34%
HONGKONG	1,19%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	0,99%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	0,97%
DANEMARK	0,61%
INDE	0,58%
ITALIE	0,58%
CANADA	0,46%
BELGIQUE	0,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,84%
IT & INTERNET	8,99%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,04%
BANQUES	7,16%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	6,79%
PETROLE & DERIVES	6,35%
TELECOMMUNICATIONS	6,02%
PHOTO & OPTIQUE	3,54%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,32%
DIFFUSION & EDITION	3,07%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,82%
DISTRIBUTION	2,81%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,75%
SOURCES D'ENERGIE	2,51%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,36%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,32%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,21%
VEHICULES ROUTIERS	2,00%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,76%
PRODUITS CHIMIQUES	1,63%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,60%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,46%
SERVICES DIVERS	1,45%
BOISSONS & TABACS	1,30%
METAUX NON-FERREUX	1,22%
LOISIRS & TOURISME	0,93%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,88%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,61%
TRANSPORTS AERIENS	0,60%
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,57%
DIVERS BIENS DE CAPITAL	0,51%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,49%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,41%
BIOTECHNOLOGIE	0,29%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,23%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,16%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	15.324.733,62	1.936.109,76	17.260.843,38
Ventes	13.658.671,65	1.673.330,12	15.332.001,77
Total 1	28.983.405,27	3.609.439,88	32.592.845,15
Souscriptions	31.617.871,15	25.111.199,26	56.729.070,41
Remboursements	4.481.332,40	28.577.247,30	33.058.579,70
Total 2	36.099.203,55	53.688.446,56	89.787.650,11
Moyenne de référence de l'actif net total	339.470.168,60	337.166.161,88	338.308.696,72
Taux de rotation	-2,10%	-14,85%	-16,91%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - 1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
DJ STOXX 600 FUTURE	EUR	3.930.232,50	3.930.232,50	50,00
SP 500 EMINI FUTURE	USD	12.478.375,00	11.692.082,64	50,00

3.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
C	100,00	0,00	100,00	24.912,97	4.954,62	20.058,36	5.378,81	3.910,57	21.526,60
D	423.656,46	90.994,99	332.661,46	77.031,98	125.119,73	284.573,72	132.933,97	100.225,66	317.282,03
IC Cap			0,00			0,00	550,00	0,00	550,00
ID	22.592,85	3.761,20	18.831,65	9.724,23	7.289,88	21.266,00	13.257,78	18.336,22	16.187,57
SID	118.799,37	20.000,00	98.799,37	118.607,63	0,00	217.407,00	20.600,00	0,00	238.007,00
TOTAL			450.392,49			543.305,07			593.553,20

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
C	10.000,00	0,00	2.866.709,37	625.875,06	667.839,33	487.040,91	
D	41.018.403,74	8.402.860,84	9.128.571,37	14.899.429,65	16.241.181,27	11.376.919,17	
IC Cap					550.000,00	0,00	
ID	22.727.224,28	3.671.165,42	10.925.731,50	8.869.928,24	15.412.643,81	21.194.619,62	
SID	120.482.069,93	18.208.600,00	136.170.057,91	0,00	23.857.406,00	0,00	
TOTAL	184.237.697,95	30.282.626,26	159.091.070,15	24.395.232,95	56.729.070,41	33.058.579,70	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
C		107,15		134,74		118,26
D		104,04		130,65		110,65
IC Cap	157.760.172,65	0,00	354.923.699,86	0,00	322.355.433,65	999,68
ID		1.047,06		1.324,35		1.121,57
SID		1.046,80		1.319,54		1.117,60
TOTAL	157.760.172,65		354.923.699,86		322.355.433,65	

3.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

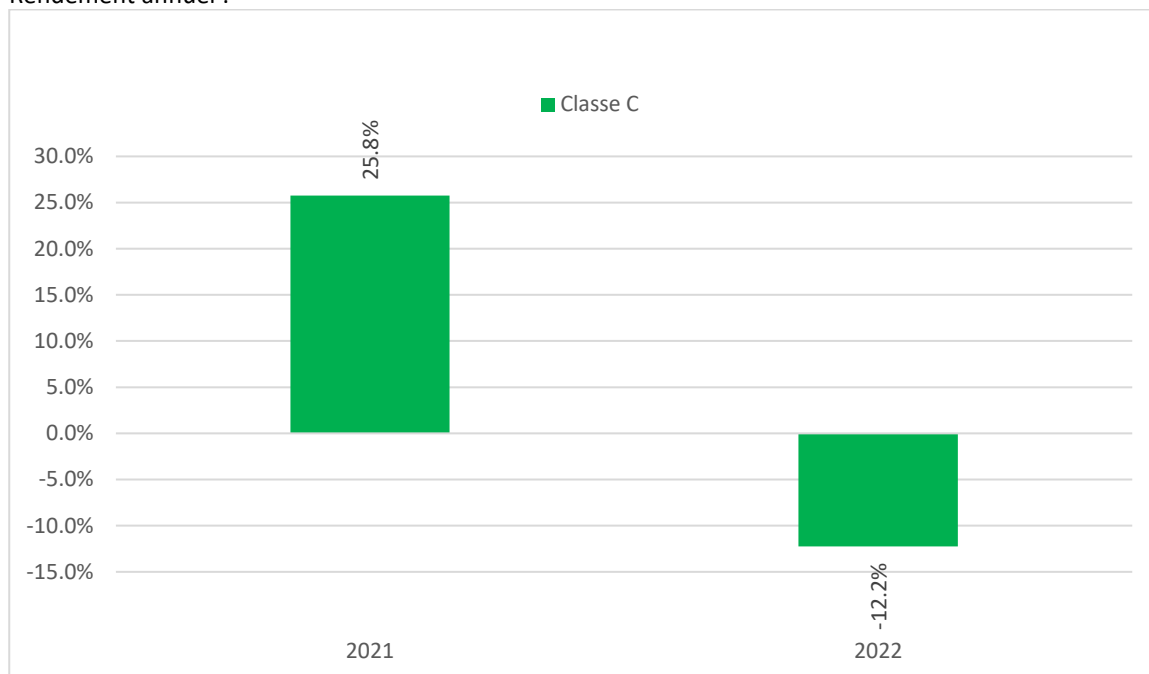
Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe C

Rendement annuel :



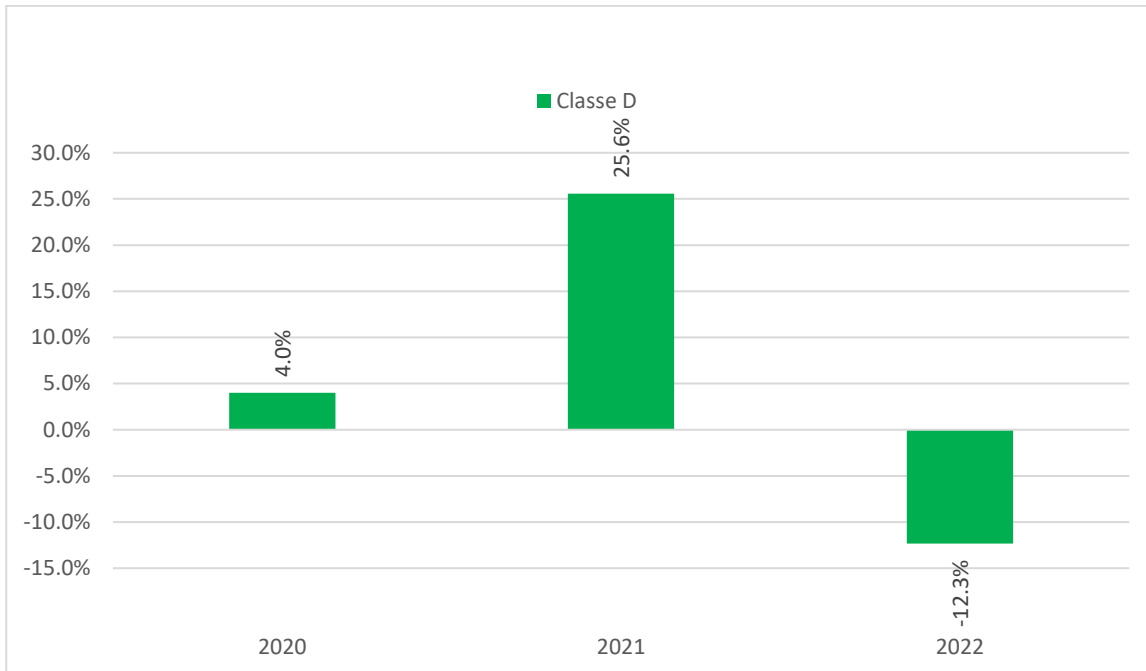
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe C	-12,23 % (en EUR)				17/07/2020	6,75 % (en EUR)

Classe D

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe D	-12,34 % (en EUR)				17/12/2019	4,71 % (en EUR)

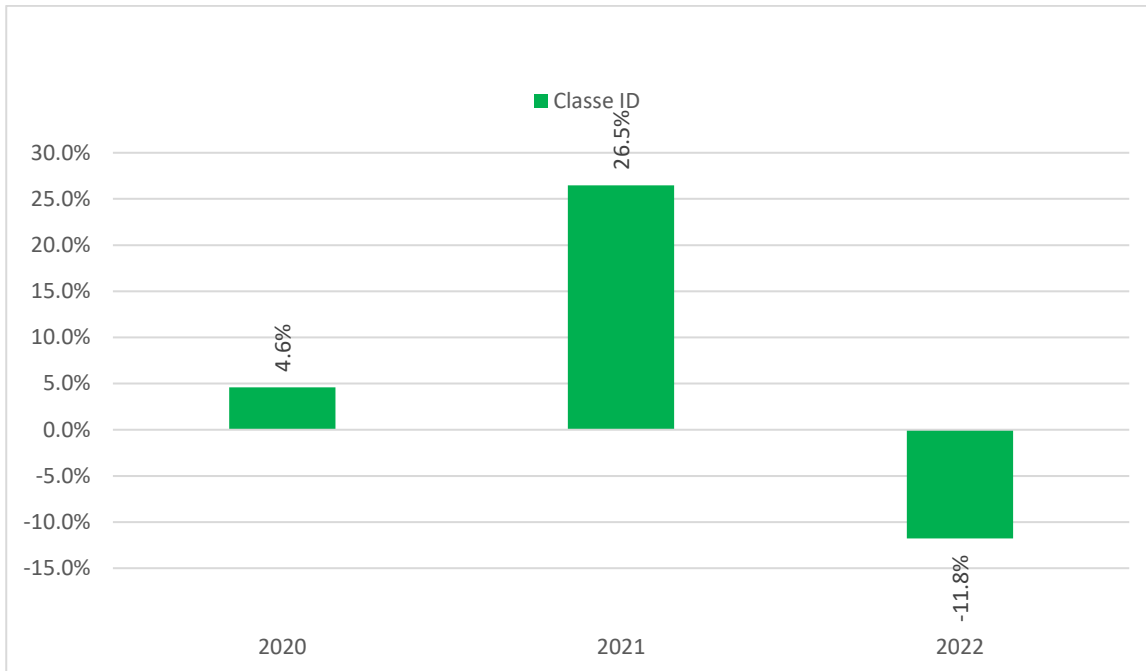
Classe IC Cap

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe IC Cap					20/10/2022	4,32 % (en EUR)

Classe ID

Rendement annuel :



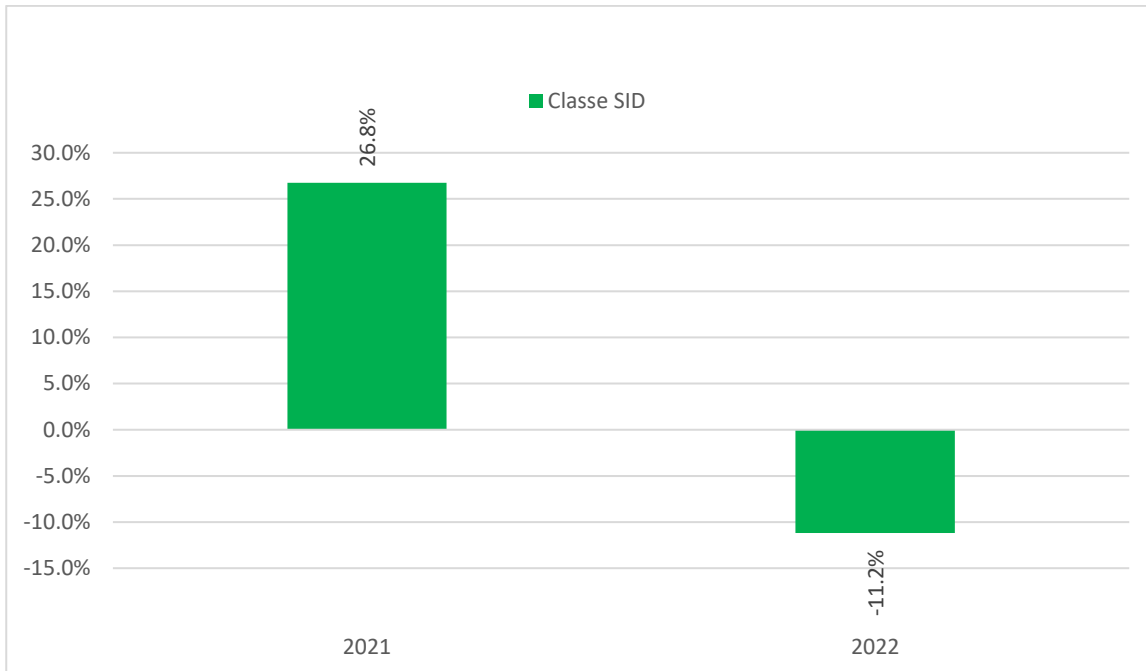
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe ID	-11,76 % (en EUR)				17/12/2019	5,43 % (en EUR)

Classe SID

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe SID	-11,20 % (en EUR)				26/02/2020	6,10 % (en EUR)

3.11. FRAIS

Frais courants

- Classe C - BE6322540806: 1,29 %
- Classe D - BE6317784773: 1,36 %
- Classe ID - BE6317785788: 0,70 %
- Classe SID BE631895483: 0,50 %
- Classe IC BE6322541812: 0,75 % (estimés)

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

3.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2020	classe SID	6,20 EUR
2021	classe SID	53,20 EUR
2021	classe ID	51,14 EUR
2021	classe D	4,24 EUR

3.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

3.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM WORLD EQUITIES THEMATICS RDT - DBI

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale :
24 novembre 2021 - 30 novembre 2021

Prix de souscription initial :
Classe C : 100 euros
Classe IC : 1.000 euros
Classe D : 100 euros
Classe ID : 1.000 euros
Classe SID : 1.000 euros

Minimum d'investissement initial :
Classe C : 2.500 euros
Classe IC : 500.000 euros
Classe D : 2.500 euros
Classe ID : 500.000 euros
Classe SID : 20.000.000 euros

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Le compartiment a pour bjectif de procurer aux investisseurs un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur des thématiques d'investissement s'appuyant sur des grands tendances structurelles qui faconnent le monde de demain (notamment les thématiques e-commerce, big data/AI/cloud, robot/IoT/digital factory, sécurité, transition écologique, vieillissement/santé, bien-être) et offrant des opportunités de croissance supérieure à la croissance mondiale. Le compartiment est investi à hauteur de 90% minimum en actions internationales, y compris de pays « émergents ».

Chaque année, au moins 90 % des revenus recueillis seront versés aux détenteurs de parts de distribution du compartiment World Equities RDT - DBI, après déduction des bénéficiers du régime des Revenus définitivement taxés conformément aux articles 202 et 203 du Code des impôts sur les revenus (CIR).

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Net Total Return en euros (NDEEWN Index). Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée. Cet indice de référence est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE durant une période transitoire.

Politique de placement

Catégories d'actifs autorisés :

Actions (et autres valeurs mobilières assimilables à des actions) de sociétés cotées et établies dans des pays développés et émergents, de toutes tailles de capitalisation, pour un minimum de 90% de l'actif net du compartiment.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert, en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Liquidités :

Liquidités à concurrence de maximum 10% de l'actif net du compartiment.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment aura recours à des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture et d'exposition. Les dérivés auxquels le compartiment a recours (futures, options sur change, indices et actions et change à terme) sont susceptibles de faire diminuer ou augmenter le profil de risque. Les dérivés sont utilisés de manière accessoire et visent à optimiser la valeur du portefeuille du compartiment. Les dérivés sur change sont utilisés uniquement à des fins de couverture. L'exposition globale du compartiment aux actions y compris via le recours aux instruments dérivés ne dépassera pas 120% de l'actif net du compartiment.

Prêt d'instruments financiers :

Le compartiment n'envisage pas de recourir au prêt d'instruments financiers.

Techniques d'emprunts :

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif ou pour faire face à des demandes de rachat, pour autant qu'il s'agisse d'emprunts à court terme.

Le compartiment pourra également acquérir des devises par le biais d'un prêt de type « face à face ». Les engagements en rapport avec des contrats d'options, des achats et ventes de contrats à terme ne sont pas considérés comme des emprunts pour le calcul de la présente limite d'investissement.

4.1.4. Gestion financière du portefeuille

Rothschild Martin Maurel
Avenue de Messine, 29, FR 75008 Paris

4.1.5. Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management
Avenue Louise, 166, 1050 Bruxelles

4.1.6. Indice et benchmark

Non applicable.

4.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Le compartiment R-co WM World Equities Thematics RDT-DBI est investi sur des thématiques d'investissement s'appuyant sur des grandes tendances structurelles qui façonnent le monde de demain et offrant des opportunités de croissance supérieure à la croissance mondiale et maintiendra une large répartition des risques d'un point de vue géographique.

L'objectif étant également d'éviter au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

En termes de zones géographiques, le compartiment était investi à fin décembre 2022 à hauteur de 50,0% en actions nord-américaine, 44,6% en actions européennes, 4,5% en actions asiatiques et 0,9% en actions des autres zones géographiques.

D'un point de vue sectoriel, le fonds enregistrait des sur-pondérations dans les secteurs de la technologique, de la consommation discrétionnaire, des services de communication et la santé. Les principales sous-pondérations hors du secteur de l'immobilier étaient le secteur financier et l'énergie et l'industrie.

Les 10 principales valeurs du fonds représentaient une pondération de 34,18%.

4.1.8. Politique future

Le compartiment R-co WM World Equities Thematics RDT-DBI demeurera investi en actions internationales et préservera une large répartition des risques. Cette politique d'investissement de diversification sectorielle sera poursuivie tout en évitant au maximum l'exposition aux actions produisant des « mauvais revenus » dans les termes du régime RDT.

4.1.9. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé)

Profil de risque et de rendement : 6

4.1.10. Affectation des résultats

Le régime RDT impose de distribuer au moins 90% des revenus distribuables. En accord avec toutes les exigences, Le fonds n'a pas d'investissements dans des sociétés bénéficiant d'un régime fiscal spécial, ni dans celles qui sont constituées en paradis fiscal. Le dividende est donc déductible à 100%.

Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

4.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		23.249.094,02	30.986.826,86
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	23.185.813,35	30.650.724,13
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	23.185.813,35	30.650.724,13
a.	Actions	23.185.813,35	30.650.724,13
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-92.434,85	4.386,82
A.	Créances	7.589,74	249.212,39
a.	Montants à recevoir		240.991,64
d.	Autres	7.589,74	8.220,75
B.	Dettes	-100.024,59	-244.825,57
a.	Montants à payer (-)		-185.365,29
c.	Emprunts (-)		-491,49
e.	Autres (-)	-100.024,59	-58.968,79
V.	Dépôts et liquidités	155.715,52	331.715,91
A.	Avoirs bancaires à vue	155.715,52	331.715,91
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		23.249.094,02	30.986.826,86
A.	Capital	33.208.697,84	30.788.081,69
B.	Participations au résultat	89.234,88	-15.525,79
C.	Résultat reporté	198.745,17	
D.	Résultat de l'exercice	-10.247.583,87	214.270,96

R-co WM RDT - DBI
World Equities Thematics RDT - DBI

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

4.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-10.071.895,56	324.424,12
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-10.071.732,75	324.424,66
a.	Actions	-10.071.732,75	324.424,66
	Gain réalisé	948.560,77	28.184,34
	Perte réalisée	-2.745.692,64	-40.914,66
	Gain/Perte non-réalisé	-8.274.600,88	337.154,98
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-162,81	-0,54
b.	Autres positions et opérations de change	-162,81	-0,54
iv.	Autres	-162,81	-0,54
	Gain /Perte réalisée	-162,81	-0,54
II. Produits et charges des placements		201.366,82	8.491,92
A.	Dividendes	241.865,67	9.755,67
B.	Intérêts (+/-)	2.098,55	
b.	Dépôts et liquidités	2.098,55	
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.773,13	-491,49
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-39.824,27	-772,26
	D'origine étrangère	-39.824,27	-772,26
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.			
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-377.055,13	-118.645,08
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-30.485,76	-59.507,29
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-21.703,11	-1.219,10
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-301.331,51	-32.167,89
a.	Gestion financière	-295.358,84	-27.256,45
	Classe C (Cap)	-165.540,28	-17.359,30
	Classe D (Dis)	-31.310,06	-2.060,87
	Classe IC (Cap)	-78.014,14	-6.230,25
	Classe ID (Dis)	-20.494,36	-1.606,03
b.	Gestion administrative et comptable	-5.972,67	-4.911,44
E.	Frais administratifs (-)	-13.286,93	-1.633,66
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-29,09	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-4.000,00	-339,73
H.	Services et biens divers (-)	-6.531,33	-6.000,00
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	1.254,53	-17.777,41
	Classe C (Cap)	-3.166,33	-14.680,27
	Classe D (Dis)	-861,71	-1.777,58
	Classe IC (Cap)	4.280,69	-1.064,60
	Classe ID (Dis)	1.001,88	-254,96
K.	Autres charges (-)	-941,93	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-175.688,31	-110.153,16
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-10.247.583,87	214.270,96
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice		-10.247.583,87	214.270,96

R-co WM RDT - DBI
World Equities Thematics RDT - DBI

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-9.959.603,82	198.745,17
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	198.745,17	214.270,96
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-10.247.583,87	-15.525,79
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	89.234,88	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	9.959.603,82	-198.745,17
IV.	(Distribution des dividendes)		

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
UCB	1.027	EUR	73,56	75.546,12		0,33%	0,32%
				75.546,12		0,33%	0,32%
Canada							
SHOPIFY INC -A-	940	USD	34,71	30.571,47		0,13%	0,13%
				30.571,47		0,13%	0,13%
Suisse							
GIVAUDAN	161	CHF	2.833,00	461.909,97		1,99%	1,99%
LONZA-NOM- NEW	643	CHF	453,10	295.046,13		1,27%	1,27%
NESTLE NOM	6.496	CHF	107,14	704.827,02		3,04%	3,03%
ROCHE HOLDING -GE-	2.252	CHF	290,50	662.520,63		2,86%	2,85%
SIKA AG	257	CHF	221,70	57.701,05		0,25%	0,25%
STRAUMANN HLDG	530	CHF	105,60	56.679,33		0,24%	0,24%
				2.238.684,13		9,66%	9,63%
Allemagne							
MERCK	682	EUR	180,90	123.373,80		0,53%	0,53%
PORSCHE AUTOMOBIL	1.588	EUR	51,24	81.369,12		0,35%	0,35%
				204.742,92		0,88%	0,88%
France							
AIR LIQUIDE	5.337	EUR	132,40	706.618,80		3,05%	3,04%
ALSTOM	4.912	EUR	22,82	112.091,84		0,48%	0,48%
ESSILOR LUX	1.767	EUR	169,20	298.976,40		1,29%	1,29%
L OREAL	1.936	EUR	333,60	645.849,60		2,79%	2,78%
LVMH MOET HENNESSY	1.108	EUR	679,90	753.329,20		3,25%	3,24%
SCHNEIDER ELECTRIC	2.278	EUR	130,72	297.780,16		1,28%	1,28%
TELEPERFORMANCE	3.873	EUR	222,70	862.517,10		3,72%	3,71%
VIVENDI	7.730	EUR	8,91	68.905,22		0,30%	0,30%
				3.746.068,32		16,16%	16,11%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	743	GBP	112,18	93.941,66		0,41%	0,40%
				93.941,66		0,41%	0,40%
Hongkong							
CHINA EVERBRIGHT ENV	97.000	HKD	3,49	40.640,59		0,18%	0,17%
				40.640,59		0,18%	0,17%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	1.315	USD	266,84	328.783,88		1,42%	1,41%
MEDTRONIC PLC	8.077	USD	77,72	588.188,75		2,54%	2,53%
SMURFIT KAPPA	1.661	EUR	34,56	57.404,16		0,25%	0,25%
				974.376,79		4,20%	4,19%
Italie							
ENEL NEW	11.913	EUR	5,03	59.922,39		0,26%	0,26%
				59.922,39		0,26%	0,26%

R-co WM RDT - DBI
World Equities Thematics RDT - DBI

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Japon							
KEYENCE CORP	200	JPY	51.420	73.030,28		0,31%	0,31%
ROHM	1.300	JPY	9.530	87.978,62		0,38%	0,38%
				161.008,90		0,69%	0,69%
Caïmanes							
ALIBABA GROUP HLDG	80.200	HKD	86,25	830.417,11		3,58%	3,57%
				830.417,11		3,58%	3,57%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	298	EUR	1.288,40	383.943,20		1,66%	1,65%
ASM INTERNATIONAL	670	EUR	235,65	157.885,50		0,68%	0,68%
ASML HOLDING NV	1.447	EUR	503,80	728.998,60		3,14%	3,14%
DSM	1.607	EUR	114,30	183.680,10		0,79%	0,79%
NXP SEMICONDUCTORS	789	USD	158,03	116.828,92		0,50%	0,50%
PROSUS NV	14.400	EUR	64,45	928.080,00		4,00%	3,99%
STELLANTIS N.V.	4.880	EUR	13,26	64.728,32		0,28%	0,28%
UNIVERSAL MUSIC	2.747	EUR	22,51	61.834,97		0,27%	0,27%
				2.625.979,61		11,33%	11,29%
Norvège							
ADEVINTA ASA B	62.786	NOK	65,60	391.759,32		1,69%	1,69%
TOMRA SYSTEMS ASA	11.904	NOK	165,60	187.502,01		0,81%	0,81%
				579.261,33		2,50%	2,49%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	11.029	EUR	4,66	51.351,02		0,22%	0,22%
				51.351,02		0,22%	0,22%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	2.304	USD	74,49	160.810,46		0,69%	0,69%
				160.810,46		0,69%	0,69%
États-Unis d'Amérique							
ACTIVISION BLIZZARD	6.995	USD	76,55	501.726,17		2,16%	2,16%
ADOBE INC	259	USD	336,53	81.669,03		0,35%	0,35%
AIR PRODUCTS	921	USD	308,26	266.017,77		1,15%	1,14%
AKAMAI	888	USD	84,30	70.141,39		0,30%	0,30%
ALPHABET INC -C-	2.440	USD	88,73	202.858,94		0,87%	0,87%
AMAZON.COM INC	8.250	USD	84,00	649.332,40		2,80%	2,79%
AMGEN	421	USD	262,64	103.604,07		0,45%	0,45%
APPLE	1.998	USD	129,93	243.242,11		1,05%	1,05%
BOOKING HLDG	89	USD	2.015,28	168.058,02		0,72%	0,72%
BROADCOM INC	168	USD	559,13	88.014,84		0,38%	0,38%
CISCO	1.796	USD	47,64	80.170,01		0,35%	0,34%
CLEAN HARBORS INC	957	USD	114,12	102.331,08		0,44%	0,44%
CROWDSTRIKE HLDGS	461	USD	105,29	45.480,15		0,20%	0,20%
DANAHER CORP	653	USD	265,42	162.397,99		0,70%	0,70%
FORTINET INC	1.720	USD	48,89	78.792,04		0,34%	0,34%
ILLUMINA INC	391	USD	202,20	74.078,43		0,32%	0,32%
INTUIT	271	USD	389,22	98.832,16		0,43%	0,43%
INTUITIVE SURGICAL	2.981	USD	265,35	741.165,00		3,20%	3,19%
LKQ CORP	1.791	USD	53,41	89.629,71		0,39%	0,39%
META PLATFORMS INC	3.285	USD	120,34	370.407,03		1,60%	1,59%
MICROCHIP TECH.	1.200	USD	70,25	78.988,05		0,34%	0,34%
MICROSOFT	3.245	USD	239,82	729.178,64		3,14%	3,14%
MODERNA INC	810	USD	179,62	136.324,39		0,59%	0,59%
NETFLIX	2.740	USD	294,88	757.058,98		3,27%	3,26%
NEXTERA ENERGY INC	2.472	USD	83,60	193.637,10		0,84%	0,83%
NIKE INC -B-	8.205	USD	117,01	899.570,91		3,88%	3,87%
NVIDIA CORP	3.559	USD	146,14	487.338,73		2,10%	2,10%
OKTA INC	465	USD	68,33	29.771,33		0,13%	0,13%

R-co WM RDT - DBI
World Equities Thematics RDT - DBI

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PALO ALTO NET	1.540	USD	139,54	201.350,76		0,87%	0,87%
PAYPAL HOLDINGS-WI	6.163	USD	71,22	411.270,89		1,77%	1,77%
PLUG POWER INC	9.441	USD	12,37	109.426,25		0,47%	0,47%
ROKU INC	2.102	USD	40,70	80.160,60		0,35%	0,34%
SALESFORCE INC	4.839	USD	132,59	601.174,05		2,59%	2,59%
SERVICENOW INC	358	USD	388,27	130.241,89		0,56%	0,56%
SNOWFLAKE INC	589	USD	143,54	79.217,67		0,34%	0,34%
SOLAREEDGE TECH	225	USD	283,27	59.719,61		0,26%	0,26%
TELADOC	2.080	USD	23,65	46.092,29		0,20%	0,20%
TERADYNE INC	936	USD	87,35	76.607,73		0,33%	0,33%
TESLA INC	1.386	USD	123,18	159.969,53		0,69%	0,69%
THERMO FISHER SCIEN	1.457	USD	550,69	751.796,98		3,24%	3,23%
TRIMBLE	1.665	USD	50,56	78.877,86		0,34%	0,34%
TWILIO-A	972	USD	48,96	44.590,41		0,19%	0,19%
UNITY SOFTWARE INC	921	USD	28,59	24.672,19		0,11%	0,11%
VERISIGN	417	USD	205,44	80.270,30		0,35%	0,35%
VISA-A	782	USD	207,76	152.230,80		0,66%	0,65%
WALT DISNEY	7.976	USD	86,88	649.290,12		2,80%	2,79%
ZSCALER INC	436	USD	111,90	45.714,13		0,20%	0,20%
				11.312.490,53		48,79%	48,66%
<u>Total - Actions</u>				<u>23.185.813,35</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,73%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				23.185.813,35		100,00%	99,73%
Total - portefeuille				23.185.813,35		100,00%	99,73%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		178,27			0,00%
Intérêts sur CC		USD		0,02			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		155.537,23			0,67%
Total - Avoirs bancaires à vue				155.715,52			0,67%
Total - Dépôts et Liquidités				155.715,52			0,67%
Créances et dettes diverses				-92.434,85			-0,40%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				23.249.094,02			100,00%

4.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	48,78%
FRANCE	16,16%
PAYS-BAS	11,33%
SUISSE	9,66%
IRLANDE	4,20%
CAÏMANES	3,58%
NORVEGE	2,50%
ALLEMAGNE	0,88%
TAÏWAN	0,69%
JAPON	0,69%
ROYAUME-UNI	0,41%
BELGIQUE	0,33%
ITALIE	0,26%
PORTUGAL	0,22%
HONGKONG	0,18%
CANADA	0,13%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	20,23%
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,08%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	12,10%
PRODUITS CHIMIQUES	8,50%
TEXTILE & HABILLEMENT	7,13%
PHOTO & OPTIQUE	6,38%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,57%
DIFFUSION & EDITION	5,17%
TELECOMMUNICATIONS	5,12%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,04%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,50%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,70%
VEHICULES ROUTIERS	1,43%
SOURCES D'ENERGIE	1,32%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,25%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,04%
CONSTRUCTION MECANIQUE	0,70%
SERVICES DIVERS	0,66%
BIOTECHNOLOGIE	0,45%
DIVERS	0,25%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,20%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,18%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	10.348.785,01	4.023.114,58	14.371.899,59
Ventes	5.265.527,66	6.499.549,96	11.765.077,62
Total 1	15.614.312,67	10.522.664,54	26.136.977,21
Souscriptions	7.351.779,15	1.409.216,39	8.760.995,54
Remboursements	2.517.844,38	3.733.300,13	6.251.144,51
Total 2	9.869.623,53	5.142.516,52	15.012.140,05
Moyenne de référence de l'actif net total	29.843.620,23	25.607.664,54	27.708.234,35
Taux de rotation	19,25%	21,01%	40,15%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A. ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - 1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
C Cap			0,00	160.218,80	1.894,66	158.324,13	35.596,58	49.737,17	144.183,54
D Dis			0,00	19.171,57	0,00	19.171,57	16.256,39	5.535,56	29.892,41
IC Cap EUR			0,00	10.606,18	0,00	10.606,18	3.492,86	1.913,03	12.186,01
ID Dis			0,00	2.540,00	0,00	2.540,00	1.419,00	594,76	3.364,24
TOTAL			0,00			190.641,89			189.626,21

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
C Cap			16.021.344,99	187.552,89	2.884.916,54	3.900.026,47
D Dis			1.917.501,42	0,00	1.430.237,71	414.061,42
IC Cap EUR			10.481.262,38	0,00	3.247.794,22	1.473.286,62
ID Dis			2.540.000,00	0,00	1.198.047,07	463.770,00
TOTAL	0,00	0,00	30.960.108,79	187.552,89	8.760.995,54	6.251.144,51

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
C Cap		0,00		100,24		70,28
D Dis		0,00		100,23		70,27
IC Cap EUR		0,00	30.986.826,86	1.003,72	23.249.094,02	708,41
ID Dis		0,00		1.003,77		708,44
TOTAL			30.986.826,86		23.249.094,02	

4.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

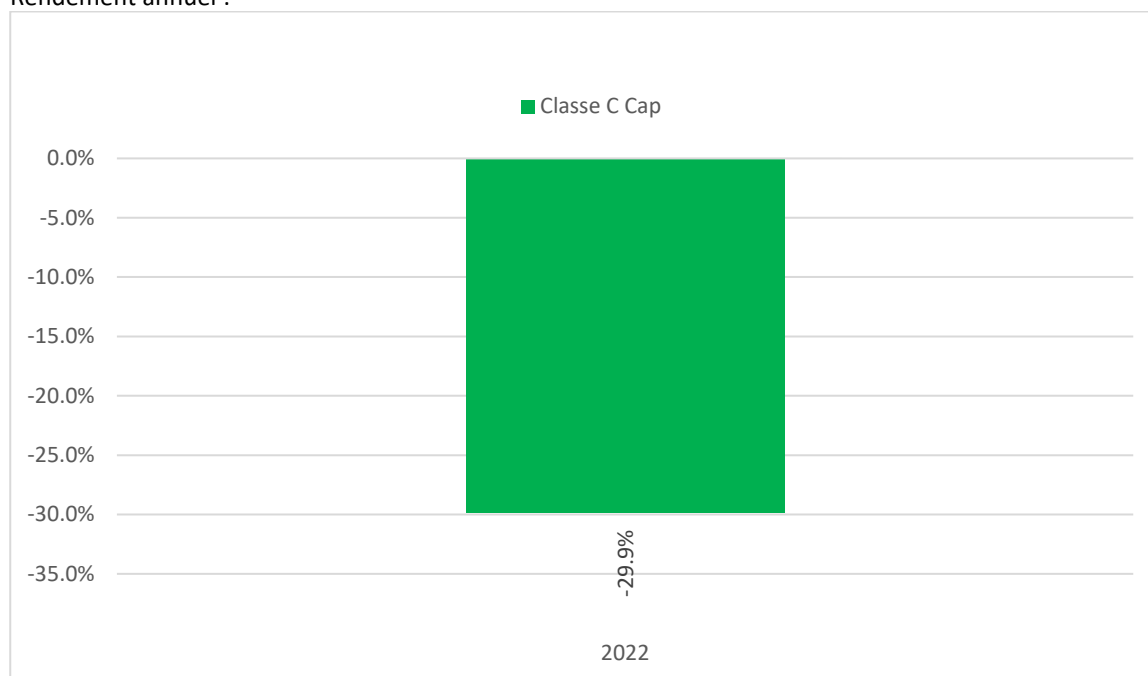
Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe C Cap

Rendement annuel :



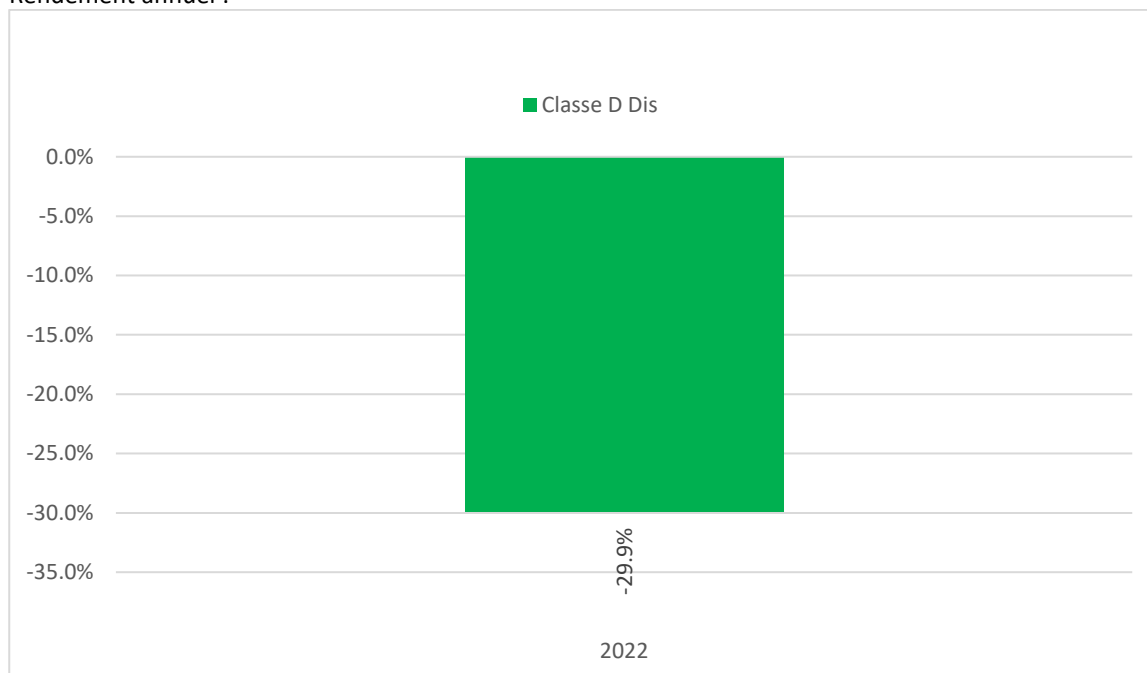
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe C Cap	-29,89 % (en EUR)				30/11/2021	-27,75 % (en EUR)

Classe D Dis

Rendement annuel :



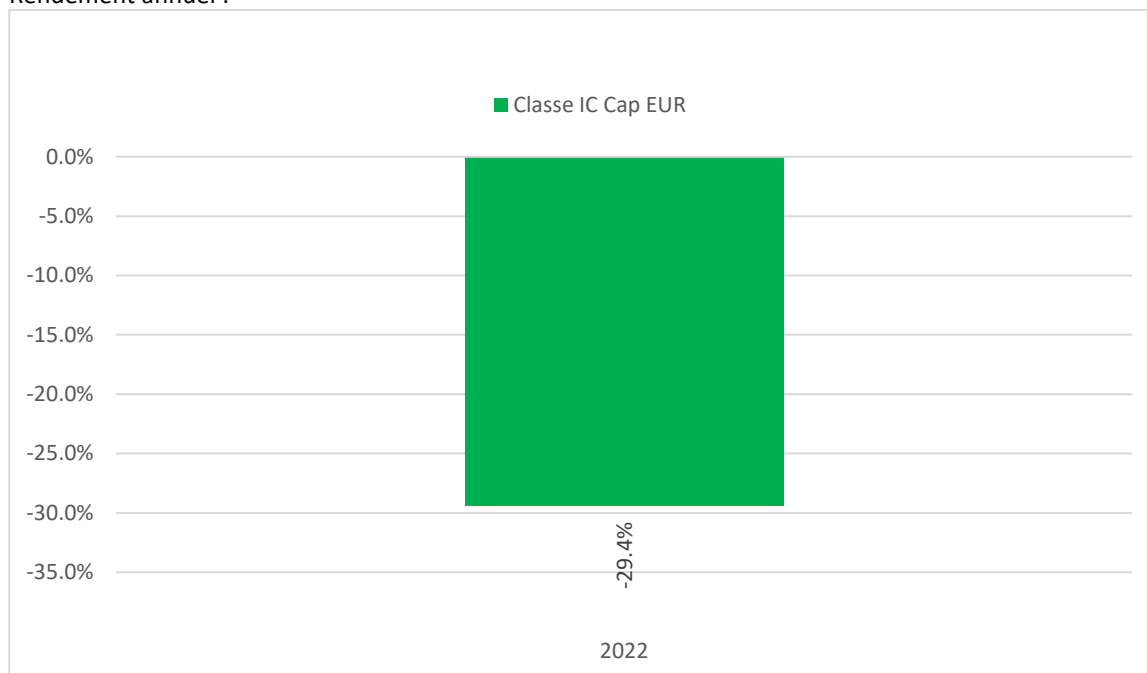
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe D Dis	-29,89 % (en EUR)				30/11/2021	-27,76 % (en EUR)

Classe IC Cap EUR

Rendement annuel :



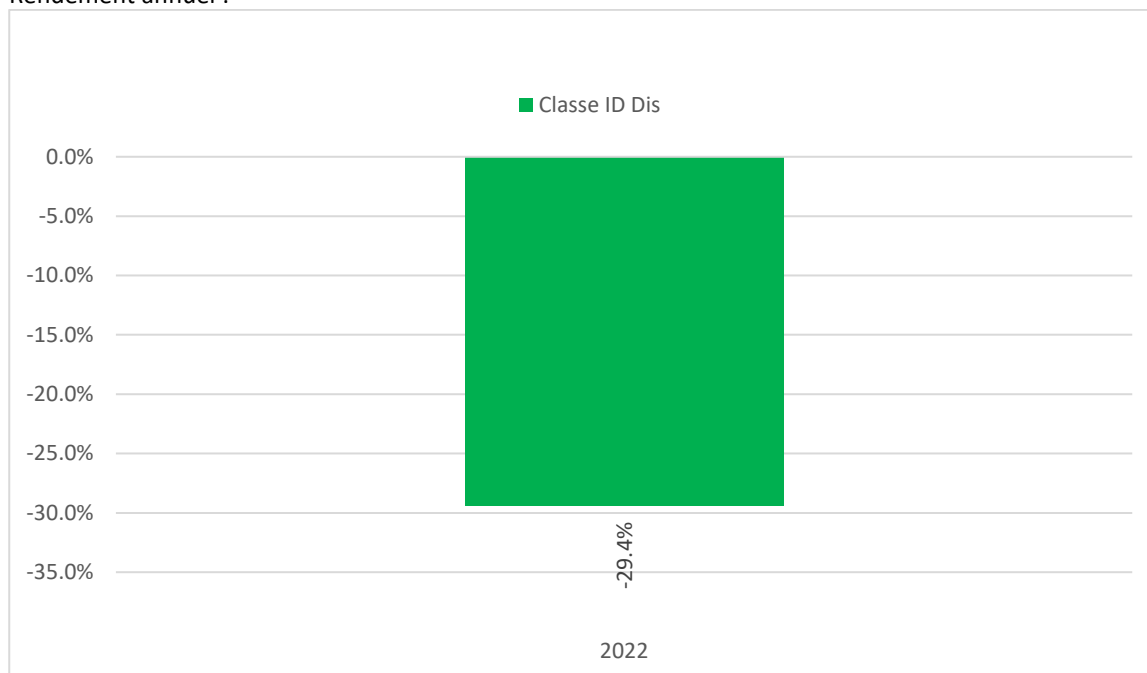
Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe IC Cap EUR	-29,42 % (en EUR)				30/11/2021	-27,22 % (en EUR)

Classe ID Dis

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe ID Dis	-29,42 % (en EUR)				30/11/2021	-27,22 % (en EUR)

4.10. FRAIS

Frais courants

- Classe C - BE6331313260: 1,57 %
- Classe IC - BE6331314276: 0,91 %
- Classe D - BE6331310233: 1,59 %
- Classe ID - BE6331311249: 0,91 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

4.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

4.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.